
Le véritable athlète doit faire de tous les sports
et être champion dans tous.

CHRONIQUE DES SPORTS

UNE aristocratie de mal bâtis est funeste à la
qualité du recrutement.

A. SURIER.

LA LISTE DES JOUEURS CAUSE UN RENOUVEAU D'INTERET

CHACUN RECONNAIT QUE LA LIGUE DE CROSSE SERA TOUT CE
QU'IL Y A DE PLUS SERIEUX ET QUE LE NATIONAL A LE
MATERIEL D'UN CLUB DE CHAMPIONS

La publication des noms des joueurs qui représenteront le National dans la nouvelle ligue de crosse professionnelle, a provoqué un renouveau d'intérêt. Les amateurs de sport ont pu se convaincre par cette liste de noms que la nouvelle ligue est tout ce qu'il y a de plus sérieux, et que le National est décidé à faire un effort suprême pour remporter le championnat et pour rencontrer le Vancouver à la fin de la saison si les circonstances le permettent, et si le public paraît désireux de voir venir les champions de l'Ouest à Montréal. Chacun s'accorde à dire que le National a recruté la crème des joueurs français et anglais de la métropole et des environs. Certes, la direction du National ont abandonné le jeu et ont pris leur retraite, que d'autres sont partis de Montréal, la direction de notre association a fait ce qu'il y avait de mieux à faire dans l'occurrence. Elle a engagé les meilleurs joueurs possibles pour porter ses couleurs.

Nous ne doutons pas que cette phalange de joueurs saura remporter une belle série de victoires et faire honneur au National.

Il ne faudrait pas croire cependant que l'Irish Canadian soit une quantité négligeable, Johnny Brennan alliera lui aussi une puissante équipe. Doran, Harvey, Blake, Penny, Campbell, Charlie George, George Roberts, Quinn, Hogan, Egan et Jimmie Walsh sont des joueurs qualifiés pour faire face à n'importe quel club. Il sera extrêmement intéressant de voir ce club aux prises avec le National, samedi après-midi au Parc Atwater, l'ancien terrain de baseball.

EST : 7661 ET 7662

Les quartiers-généraux de la campagne de recrutement de l'A. A. d'A. Nationale ont été installés à la
Chambre 30 de l'Edifice Dandurand, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis, où tous pourront obtenir des renseignements. Tél. Est 7661 et 7662.

QUI REMPORTERA LE TITRE DE CHAMPION?

La lutte est plus excitante que jamais dans la Ligue de
Baseball de la Cité. — Le résultat paraît très incertain. — Deux bones joutes dimanche.

Les clubs de la ligue de la Cité sont rendus au milieu de leur saison et la course au championnat est plus passionnante que jamais. Qui triomphera à la fin de la saison ? Qui remportera les honneurs de la ligue ? Qui se classera premier ? Bien malin celui qui pourrait résoudre ce problème, répondre à cette question. Il est impossible dès maintenant de prédire qui sera le champion. La lutte est chaude, excitante, et les habitués du terrain des Shamrocks, les connaisseurs, ne sauraient affirmer avec un peu de certitude que c'est tel club ou tel autre qui remportera la palme. La fin de la saison nous réserve certes des surprises, et l'on peut s'attendre à ce que plusieurs clubs, qui sont maintenant au premier rang, subissent des revers auxquels ils sont loin de s'attendre.

Le programme de dimanche est le suivant :

1.30 — Crescent vs La Casquette.

3.30 — Athlétique vs Richmond.

Il est certain que lorsque la Cas-

quette se mesurera au Crescent, elle fera face au club qui paraît le plus redoutable à l'heure présente. Le Crescent est en train d'établir un brillant record. Il vient de remporter quatre brillantes victoires de suite et il ne paraît pas devoir s'arrêter en si beau chemin. De plus, il a pour l'aider le lanceur Evans qui est dans le moment la plus brillante étoile de la ligue du président Innes et qui promet de faire parler de lui. Les amateurs de baseball attendent avec impatience la partie de dimanche prochain pour voir si Evans pourra surpasser le record de Palmer. S'il y réussit, il aura certes accompli un exploit des plus méritoires, car pour atteindre ce but, il a dû battre l'Athlétique et les Stars, deux des plus forts clubs de la ligue de la Cité. Avec un peu de chance, Evans pourrait établir un nouveau record mais pour cela il ne faudra pas que ses camarades pêchent par excès de confiance. Il y aura foule dimanche au terrain des Shamrocks.

LES REGATES A ST-VINCENT

C'est dimanche, le 21 courant, qu'aura lieu les belles régates de St-Vincent de Paul, dont on parle beaucoup depuis quelque temps et que les nombreux amateurs attendent avec anxiété. Tout est prêt et la fête promet un brillant succès. Tout le village est sur pieds et les décorations ne manquent pas. Un grand nombre de yachts de marque, tels que ceux de MM. Lavigne et Tremblay, le "Piro" de M. Pilon, de Longueuil, celui de M. Mathieu, de la Rivière des Prairies ; le "Buz" de M. Guy, de Longueuil et celui de M. Valiquette, de Cartierville ; le "Bijou", le "Roland", le "Recollet", le "Robert", le "Nemrod", le "Héros", le "Espérance", le "Riopel", et plus de quarante autres prendront part aux différentes courses. Il y aura aussi autres courses en chaloupes, skiffs et canots, pour dames et messieurs. Un programme attrayant sera aussi exécuté sur la terrasse du Bien-être ; mentionne spécialement : lancement du poids (60 lbs) et le marteau (16 lbs) par des concurrents de la police, organisés par le capitaine J. B. Charbonneau. Il y aura aussi lutte entre MM. O. Chevrier et A. Meunier. La souche à la corde entre des gardes du pénitencier ne sera pas un numéro de moindre valeur, ainsi qu'un grand nombre de courses de toutes sortes pour lesquelles de nombreux prix de valeur seront donnés. De jolies bourses attendent les vainqueurs des principales coucours etc. La fête débuttera par une grande partie de baseball qui aura lieu au collège à 11 heures, entre les clubs Canadien-Delortier et le Ramblor. Enfin, rien ne sera épargné pour que le succès soit complet. Pour informations, s'adresser au président, M. J. G. Richer, Villa Rhea, Main 1336 ou à M. Bernier, 183 St-André, Est 4443.

COURSES AU TROT A MAISONNEUVE

Le Maisonneuve Driving Club est à l'organisation pour dimanche un programme de courses au trot qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui occupent un tant soit peu de sport. Le club Maisonneuve a donné depuis quelque temps des courses qui ont fait sensation et qui ont causé beaucoup de bruit. Les meilleurs chevaux de Montréal et des environs y ont pris part.

Le programme de dimanche prochain ne sera inférieur en rien à ceux du passé. Il comprendra selon toute apparence trois bonnes classes qui réuniront la plupart des plus rapides trotteurs de Montréal. Nous en reparlerons.

LIGUE JACQUES-CARTIER

La ligue de crosse professionnelle est entrée en scène, mais la ligue Jacques-Cartier n'entend pas se faire éclipser. Elle va faire l'impossible au contraire pour se surpasser afin de donner des exhibitions de crosse capables de soutenir la comparaison avec celles des professionnels. Les trois clubs de l'organisation du président Rosier ont tout ce qu'il faut pour prouver depuis le commencement de la saison, mais ils veulent faire mieux encore, maintenant que les professionnels leur font concurrence. Il sera donc intéressant au plus haut degré de voir le Rosemont et le Saint-Pierre aux prises dimanche à Saint-Pierre aux Liens. La rivalité qui existe entre les deux équipes est extrême et il n'y a nul doute que le public qui se rendra à Saint-Pierre pour voir les deux clubs aux prises sera témoin d'un spectacle entrainant. L'on se prépare, feroce de part et d'autre et la lutte promet des émotions. Le capitaine Philias Leduc, du Saint-Pierre est extrêmement confiant et invite la population de Saint-Pierre à se rendre au terrain dimanche pour assister au triomphe de son équipe.

PIQUE-NIQUE A L'ILE STE-HELENE

Jeudi prochain, M. l'échevin Hushion présidera la pique-nique des enfants du quartier St-Joseph, dont il est le représentant à l'hôtel de ville, à l'île Ste-Hélène. Les enfants du quartier Ste-Cunégonde profiteront aussi de la fête.

La pique-nique de M. l'échevin Hushion a toujours obtenu par le passé un succès considérable. C'est de cette année va sûrement amener une foule énorme à l'île.

Concours nouveau
Outre les jeux et amusements ordinaires du pique-nique, il y aura un concours spécial offert à tout enfant qui veut s'instruire en s'amusant. Plusieurs prix seront donnés à ceux qui pourront désigner par leurs noms le plus grand nombre d'espèces d'arbres qui existent dans l'île. Ce concours nouveau a été suggéré par le directeur du département du service de santé, le docteur S. Boucher. Comme on le sait, la division des terrains de jeux fait maintenant partie du service de santé.

Nous publierons lundi les conditions de ce concours.

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE

A Chicago : R. H. E.

Brooklyn : 0000002000000001—2 11 5

Chicago : 0200000000000000—2 7 2

Grimes et W. Wheat ; Vaughn et Killifer.

A Pittsburg : R. H. E.

Phil. : 00000000000001—1 4 2

Pitts. : 00000000000000—0 6 3

Jacobs et Burns ; Slapnicka et Schmidt.

A St-Louis : R. H. E.

New-York : 000200303—8 12 0

St-Louis : 000040100—5 9 2

Schupp, Demaree, Smith et McCarthy ; Packard, Doak et Gonzales.

A Cincinnati : R. H. E.

Cincinnati-Boston : Partie remise.

Pluie.

LIGUE AMERICAINE

A Boston : R. H. E.

St-Louis : 010031010—6 11 4

Boston : 010110000—3 5 1

Davenport et Severoid ; Bader, Molyneux et Mayer.

A Philadelphie : R. H. E.

(Première partie)

Chicago : 000201000—3 9 1

Philadelphie : 000010000—1 2 1

Philadelphie : 000010000—1 2 1

Cicotte et Schalk ; Gregg et McAvoy.

(Deuxième partie)

Chicago : 000000003—3 5 2

Philadelphie : 100000003—4 8 0

Benz, Danforth et Shellenbach ; Schalk ; Pery et Perkins.

A New-York : R. H. E.

(Première partie)

Détroit : 000010300—4 6 1

New-York : 001000000—1 5 0

James et Stange ; Thormahlen, Keating et Walters.

(Deuxième partie)

Détroit : 101000000—2 12 0

New-York : 000000001—3 10 2

Kalia et Stange ; Finneran, Keating et Hannah, Walters.

A Washington : R. H. E.

Cleveland : 100010011—5 10 0

Washington : 001000000—1 6 1

Covelski et O'Neill ; Shaw, Hovlik et Picinich.

LIGUE INTERNATIONALE

A Jersey City : R. H. E.

Rochester : 100000000—1 7 0

Jersey City : 000000000—0 3 0

Smith et O'Neill ; Waldbauer et Carroll.

A Newark : R. H. E.

(Première partie)

Syracuse : 100000000—1 3 2

Newark : 101000020—4 8 1

Peck et Hoper ; Jensen et Madden.

(Deuxième partie)

Syracuse : 001030011—6 11 0

Newark : 100110000—3 7 4

Shea et Wilson ; Rommell et Madden.

A Baltimore : R. H. E.

Baltimore : 214002000—9 17 1

Buffalo : 000003012—6 10 0

Parnham et Egan ; Thomas, Steffan et Mayers.

A Binghamton : R. H. E.

(Première partie)

Toronto : 000110002001—5 13 5

Binghamton : 400000000000—4 8 5

Hersche et Howley ; Higgins, Verbout et Fisher.

(Deuxième partie)

Toronto : 002000005—7 11 0

Binghamton : 000000000—0 6 2

Hersche et Fisher ; Barnes et Hadcock.

LES AMIS DU DU PLAISIR

A Cartierville aura lieu dimanche, 28 juillet 1916, une fête sportive, pique-nique et bal, organisée par l'association "Les Amis du Plaisir".

M. Antonio Rabreau, gérant organisateur de ces fêtes, promet de faire de cela le clou de toutes les fêtes de la saison, parce que la musique est sous la direction d'un musicien connu et renommé.

Comme par le passé, des rubans-souvenir vous seront remis en échange du coupon attaché au billet d'admission, et ce qui vous donne aussi droit au prix de présence.

Le départ se fera par les chars, au coin des avenues du Parc et Mont-

LES MAJEURS DE PESSIMES VERRONT CES DEUX GRANDES PARTIES

Les amateurs seront témoins de deux fortes
exhibitions, dimanche, au National et au
Saint-Arsène. — Oscar Major jouera
pour Lachine

Les amateurs attendent avec anxiété les deux parties de la ligue Nationale indépendante, qui seront disputées, après-demain, au terrain du St-Arsène, entre le Royal-Canadien et le St-Arsène, et au National, entre le Métropole et la Lachine. Les deux joutes commenceront à trois heures précises. Elles ne peuvent manquer d'intéresser les "fans" au plus haut degré et on estime à plusieurs milliers de personnes ceux qui se rendront au National et au St-Arsène pour la circonstance.

La partie entre le Métropole et la Lachine, à Maisonneuve, sera une répétition des sensationnelles exhibitions données par les deux clubs jusqu'ici. L'un et l'autre ont remporté les honneurs dans une partie, et ils sont sur un pied d'égalité. Après avoir triomphé du Métropole, la Lachine fut battu sur son propre terrain. Les deux parties furent l'objet d'une émulation extrême, et les équipes combattirent avec un vif acharnement. Depuis, elles ont été renforcées. Le Métropole a acquis les services de Saby, dans le champ, et de Léveillé au premier but, le dernier des Athlétiques, de la Ligue de la Cité. La Lachine a surtout mis la main sur Oscar Major, le brillant joueur, que tous connaissent, et qui figurait avec Crescent. On peut donc s'attendre à une joute furieusement contestée, après-demain, entre les deux équipes, et les amateurs seront témoins d'un régal à la suite de la lutte grandiose, que se feront les lanceurs Olivier et Deschamps.

Le St-Arsène, le Royal-Canadien est attendu avec impatience. La joute promet d'être pour la population du

Royal à 9 heures précises du matin. Voici le programme des courses qui commenceront à 2 heures p.m. :

1ère Course au verre d'eau, pour demoiselles.

2ème Course aux chaussures mélangées pour messieurs.

3ème Course mains attachées derrière le dos, pour demoiselles.

4ème Course en longueur, pour messieurs.

5ème Course à la vitesse, pour demoiselles.

6ème Course à cheval, entre 2 messieurs.

7ème Course à trois jambes, pour demoiselles.

8ème Course à la vitesse, pour messieurs.

9ème Course, au choix des demoiselles.

10ème Course en hauteur, pour messieurs.

Le bal commencera à 8 heures du soir et à 9 heures auront lieu les concours de valse. "One Step", "Fox-Trot".

De beaux prix seront donnés aux vainqueurs des courses et concours. Le prix des billets est de 15c pour les Demoiselles et de 35c pour les Messieurs. Le nombre étant limité, vous êtes priés de les faire retenir de suite par téléphone en appelant M. A. Rabreau, gérant-organisateur, Tél. Est 642 ou 643 entre 8 heures et 10 heures du matin, ou 5 heures et 6 heures du soir. Aussi en vous adressant chez M. Alfred Corbell, 336A Christophe-Colomb, entre 6 heures et 8 heures du soir.

En cas de mauvais temps le pique-nique est remis au dimanche suivant.

AUX COURSES DE EMPIRE CITY

Empire City, 18.—Voici le résultat des courses d'aujourd'hui.

1ère COURSE, 3 ans, \$600 ajoutés, environ 6 furlongs.—1er, Dado, 115, Hopkins, 12 A 1, 5 A 1, 5 A 2, 3e, L'Éclair, imp. 115, Buxton, 12 A 1, 5 A 2, 3e, 4e, King, Roderick, 12 A 1, 5 A 2, 3e, 5e, William, 12 A 1, 5 A 2, 3e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e, 101e, 102e, 103e, 104e, 105e, 106e, 107e, 108e, 109e, 110e, 111e, 112e, 113e, 114e, 115e, 116e, 117e, 118e, 119e, 120e, 121e, 122e, 123e, 124e, 125e, 126e, 127e, 128e, 129e, 130e, 131e, 132e, 133e, 134e, 135e, 136e, 137e, 138e, 139e, 140e, 141e, 142e, 143e, 144e, 145e, 146e, 147e, 148e, 149e, 150e, 151e, 152e, 153e, 154e, 155e, 156e, 157e, 158e, 159e, 160e, 161e, 162e, 163e, 164e, 165e, 166e, 167e, 168e, 169e, 170e, 171e, 172e, 173e, 174e, 175e, 176e, 177e, 178e, 179e, 180e, 181e, 182e, 183e, 184e, 185e, 186e, 187e, 188e, 189e, 190e, 191e, 192e, 193e, 194e, 195e, 196e, 197e, 198e, 199e, 200e, 201e, 202e, 203e, 204e, 205e, 206e, 207e, 208e, 209e, 210e, 211e, 212e, 213e, 214e, 215e, 216e, 217e, 218e, 219e, 220e, 221e, 222e, 223e, 224e, 225e, 226e, 227e, 228e, 229e, 230e, 231e, 232e, 233e, 234e, 235e, 236e, 237e, 238e, 239e, 240e, 241e, 242e, 243e, 244e, 245e, 246e, 247e, 248e, 249e, 250e, 251e, 252e, 253e, 254e, 255e, 256e, 257e, 258e, 259e, 260e, 261e, 262e, 263e, 264e, 265e, 266e, 267e, 268e, 269e, 270e, 271e, 272e, 273e, 274e, 275e, 276e, 277e, 278e, 279e, 280e, 281e, 282e, 283e, 284e, 285e, 286e, 287e, 288e, 289e, 290e, 291e, 292e, 293e, 294e, 295e, 296e, 297e, 298e, 299e, 300e, 301e, 302e, 303e, 304e, 305e, 306e, 307e, 308e, 309e, 310e, 311e, 312e, 313e, 314e, 315e, 316e, 317e, 318e, 319e, 320e, 321e, 322e, 323e, 324e, 325e, 326e, 327e, 328e, 329e, 330e, 331e, 332e, 333e, 334e, 335e, 336e, 337e, 338e, 339e, 340e, 341e, 342e, 343e, 344e, 345e, 346e, 347e, 348e, 349e, 350e, 351e, 352e, 353e, 354e, 355e, 356e, 357e, 358e, 359e, 360e, 361e, 362e, 363e, 364e, 365e, 366e, 367e, 368e, 369e, 370e, 371e, 372e, 373e, 374e, 375e, 376e, 377e, 378e, 379e, 380e, 381e, 382e, 383e, 384e, 385e, 386e, 387e, 388e, 389e, 390e, 391e, 392e, 393e, 394e, 395e, 396e, 397e, 398e, 399e, 400e, 401e, 402e, 403e, 404e, 405e, 406e, 407e, 408e, 409e, 410e, 411e, 412e, 413e, 414e, 415e, 416e, 417e, 418e, 419e, 420e, 421e, 422e, 423e, 424e, 425e, 426e, 427e, 428e, 429e, 430e, 431e, 432e, 433e, 434e, 435e, 436e, 437e, 438e, 439e, 440e, 441e, 442e, 443e, 444e, 445e, 446e, 447e, 448e, 449e, 450e, 451e, 452e, 453e, 454e, 455e, 456e, 457e, 458e, 459e, 460e, 461e, 462e, 463e, 464e, 465e, 466e, 467e, 468e, 469e, 470e, 471e, 472e, 473e, 474e, 475e, 476e, 477e, 478e, 479e, 480e, 481e, 482e, 483e, 484e, 485e, 486e, 487e, 488e, 489e, 490e, 491e, 492e, 493e, 494e, 495e, 496e, 497e, 498e, 499e, 500e, 501e, 502e, 503e, 504e, 505e, 506e, 507e, 508e, 509e, 510e, 511e, 512e, 513e, 514e, 515e, 516e, 517e, 518e, 519e, 520e, 521e, 522e, 523e, 524e, 525e, 526e, 527e, 528e, 529e, 530e, 531e, 532e, 533e, 534e, 535e, 536e, 537e, 538e, 539e, 540e, 541e, 542e, 543e, 544e, 545e, 546e, 547e, 548e, 549e, 550e, 551e, 552e, 553e, 554e, 555e,

IL Y A QUARANTE ANS

De la Minerve du 19 juillet 1878

Assemblée législative. — Au moment où l'Orateur allait appeler l'item 34, pour amener la seconde lecture du bill des Subsidies, M. Chapleau propose :

« Que l'item 34 ne soit pas lu maintenant et qu'il soit réservé que le gouvernement actuel ne possède pas l'autorité suffisante pour conduire efficacement les affaires de la province. »

Cette résolution, dit-il, est, je crois, l'expression de l'opinion publique telle que représentée dans cette Chambre. Les différents votes qui ont été pris, prouvent ce que j'affirme. Le gouvernement ne reste au pouvoir que par la volonté de l'Orateur. Dans une circonstance mémorable, il a même été battu par une voix. Et l'Orateur lui-même n'a été nommé que par sa propre voix. La politique du gouvernement ne représente que la nullité, le « vacuum ».

Son système d'économie peut facilement se résumer : \$50,000 (économie inexplicable et inexplicable) sur l'administration de la justice.

\$60,000 ou \$70,000 sur les dépenses du parlement; somme qui sera dépensée l'année prochaine.

\$40,000 sur le cadastre; somme qui sera également dépensée plus tard.

Abolition des magistrats de district; économie qui augmentera d'autant les frais de l'administration de la justice.

Le seul cas dans lequel le gouvernement a réellement obtenu la majorité, c'est lorsqu'il a fait adopter la politique de son prédécesseur sur le tracé du chemin de fer, politique que tous les ministres actuels condamnaient alors qu'ils étaient dans l'opposition.

Peut-on sensément admettre qu'un gouvernement qui ne se soutient que par le vote de l'Orateur, possède la confiance de la Chambre et du pays? M. Joly prétend que l'opinion publique est pour le gouvernement actuel et que l'ancien gouvernement n'administrerait que par la force brutale.

A 21 hs. 25m. le vote est pris et donne la division suivante :

Pour — MM. Audet, Beaubien, Bergevin, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Desautels, Deschênes, Duckett, Duhamel, Gauthier, Houde, Lalonde, Laval, Lecavalier, Loranger, Macnam, Martel, Picard, Robertson, Robillard, St. Cyr, Taillon, Thériault, Wurtelle — Total, 26.

Contre — MM. Bachand, Blais, Boudin, Brousseau, Chauveau, Dupuis, Flynn, Fortin, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Lafontaine (Napierville), Langelier, (Portneuf), Langelier (Montmorency), Marchand, Meikle, Mollereau, Nelson, Paquet, Poirier, Rinfret, Ross, Shehyn et Watts — Total, 26.

L'Orateur — Cette motion étant presque identique à quatre ou cinq autres du même genre qui ont été proposées depuis le commencement de la session, le vote est contre.

M. Chapleau — Après cette déclaration de M. l'Orateur, je ne m'opposerai pas à la seconde lecture du bill.

A ce moment, les membres de la droite demandent la division, sur la seconde lecture.

M. Chapleau proteste.

Alors tous les membres de l'opposition se lèvent et quittent la chambre, comme un seul homme, sauf M. Wurtelle, ce qui donne la division suivante :

Pour la seconde lecture : 27.

Contre : Aucun vote enregistré.

M. Joly propose la troisième lecture du bill.

M. Chapleau soulève une question de privilège et dit que si quelque membre a crié : « Perdu », (lost) on doit l'identifier.

L'Orateur — Quand j'ai mis la question aux voix, j'ai entendu le mot : « Lost », et quand j'ai ordonné au sergent-arms d'appeler les membres, tout le monde a crié : « Adopté », (Carried.) J'en donne ma parole d'honneur.

M. Chapleau — J'accepte la parole de M. l'Orateur.

C'est quelque facétie de notre côté qui aura crié : « Lost ».

Le bill est alors lu une troisième fois et la Chambre s'ajourne à minuit.

IL Y A CINQUANTE ANS

De la Minerve hebdomadaire du 15 février, 1868

Grandiose manifestation religieuse à l'église paroissiale (Notre-Dame) à l'occasion du départ des Zouaves Pontificaux pour Rome.

(La « Minerve » dit qu'il y avait quinze mille personnes dans notre bonne vieille église de Notre-Dame. Le Rev. M. Martineau dit le serment de circonstance. M. l'abbé Barabrin était maître de chapelle et J. B. Labelle organisait. Les maîtres chanteurs étaient MM. Maillet (père de M. Gaston Maillet), Lavoie, Ducharme, Trudel et M. l'avocat Lefebvre qui a aujourd'hui plus de 80 ans.)

GRANDE ANIMATION CHEZ LES BOUCHERS

Les préparatifs du pique-nique des bouchers sont poussés avec la plus grande activité. On veut faire encore mieux que par les années dernières, s'il est possible. Les officiers de l'association nous disent que jamais la piste de Delorimier n'aura vu de courses plus attrayantes que celles qu'offriront les bouchers, lors de la fête sportive, mercredi prochain, le 24 du courant.

Les membres du comité de régie se sont réunis au grand complet mercredi soir dans la salle de la société du Monument National. Chacun des personnes présentes a fait un rapport très satisfaisant. Les organisateurs ont été fort bien reçus partout et les prix offerts sont aussi dispendieux que variés.

La réunion était présidée par M. Oscar Gignac qui a vivement félicité ses officiers de l'aide qu'ils lui ont donnée.

Le trésorier, M. Henri Geoffrion, a fait d'importantes entrées de fonds dans ses livres et les bourses offertes pour les courses de chevaux et les autres prix représenteront de forts montants.

LE CANADA est imprimé et publié par J. B. LAMARCA, propriétaire, 110, rue Saint-Jacques, Montréal.

DANS LE MONDE OUVRIER

CAMPAGNE CHEZ LES MUSICIENS

L'Union des Musiciens a inauguré une grande campagne de recrutement. Afin de favoriser l'admission de nouveaux membres, elle a réduit son taux d'admission à dix dollars.

LA GRATUITE DES LIVRES

Le délégué Lynch a fait une bruyante sortie, hier soir, au conseil des Métiers et du Travail, contre le système actuel d'éducation du pays.

Il a demandé pour la province la gratuité et l'uniformité des livres. « L'ouvrier, dit-il, est obligé, lorsqu'il quitte un endroit, d'acheter tout un autre « trousseau » scolaire à ses enfants, et lorsqu'il compte plusieurs enfants c'est une dépense considérable. »

Le délégué prononçait ces paroles à l'occasion d'une résolution des ingénieurs demandant l'uniformité des livres. Vu l'importance de la question, celle-ci fut renvoyée au comité exécutif pour étude avec suggestion que le comité se mette au courant de toutes les statistiques scolaires des différents pays.

Relativement à la demande du conseil s'il pouvait protester comme corps contre l'augmentation des taxes de tramways, M. Charlemagne Rodier, avertisseur légal du conseil, a répondu que le conseil, vu son impopularité, implorait gages faveurs divines et bémol communautaire.

Après la cérémonie religieuse, il y eut grande réception dans les parloirs de l'institution. La communauté a offert aux parents des jubilaires un banquet auquel assistaient 135 convives.

Sœur Delphine Brault, qui célèbre le 60^e anniversaire de sa profession, est originaire de l'Acadie. Elle a fondé l'hôpital Nazareth de Tracadie, N. B. Agée de 79 ans, elle a accompli une longue carrière d'apostolat; elle fut supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Mère Sainte-Thérèse, qui fête ses 80^e ans, est originaire de la Nouvelle-Écosse. Elle se distingue par ses hautes vertus morales et par son talent administratif, qui la préparent aux fonctions qu'elle remplit aujourd'hui avec tant de tact à la tête d'une de nos plus grandes institutions de charité.

Les Sœurs Brault appartiennent à une famille qui a donné beaucoup d'enfants au Seigneur; elles ont un frère en religion encore vivant, le R. P. S. Brault, O. M. I., du monastère du Sacré-Coeur d'Ottawa; un autre, jésuite, est décédé; une de leurs sœurs qui faisait partie de la Congrégation Notre-Dame, est aussi décédée.

1ERE COURSE. — Classe 2.08 — Trot; 3 épreuves; bourse : \$3,000 — Wilkes Brewer, par Nutt.

Wood Wilkes, (Lee) . . . 1 1 1
Chilcoat, (Murphy) . . . 6 2 2
Mac Forbes, (McDevitt) . . . 2 6 6

Bertha McGuire, (Acker-
man) . . . 3 4 5
North Spur, (Cox) . . . 7 3 4

Grand Chimes, (Edman) . . . 5 8 3
Esperanza, (McMahon) . . . 4 9 7
Gentry C., (Geers) . . . 8 7 8

Blanche Carter, (Stout) . . . 9 5 2
Temps : 2:06 1-4; 2:05 1-2; 2:07 1-4.

Fre for all, amble, Bourse Park American Hotel, 2 dans 3, sweepstakes — Single G., par Anderson

3e2 Wilkes, Geers . . . 1 3 1
Russell Boy, Edman . . . 2 1 3
Miss Harris M., Murphy . . . 4 2 4

Hay Boy, McMahon . . . 3 4 2
Temps : 2:01 3-4; 2:00 1-2; 2:01 1-4.

Amble, 2.09, Bourse New Burdick Hotel, 3 épreuves, \$2,000.

Oro Fino, Murphy . . . 1 1 2
Le Grande, Sturgeon . . . 2 4 1
Verlie Patchen, Edman . . . 6 2 3

Un, Valentine . . . 7 3 6
Peter Look, McMahon . . . 4 5 4
Windsor Todd, A. Stout . . . 5 7 5

Bell Wreath, Palin . . . 8 6 7
Game of Chance, Cox . . . 3 6 3
Temps : 2:03 1-4; 2:03 1-4; 2:04 1-4.

Classe de 2:14, amble, 3 épreuves, \$1,000.

The Problem, par Cochato, Murphy . . . 1 1 1
Margaret Margrave, Palin . . . 8 2 2

Flora A., Valentine . . . 2 3 3
Highland Lassie, Edman . . . 3 4 4
Dustless McKinney, Fleming . . . 4 7 6

Star Patchen Jr., Collins . . . 5 5 7
Cozy Durbin, Walters . . . 7 6 5
Sheriff Direct, Grover . . . 6 8 8

J. W. D. . . . Dist.
Temps : 2:08 1-4; 2:05 1-4; 2:07 1-4.

FETE IMPOSANTE, HIER, A L'HOTEL-DIEU

La communauté des religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, était en liesse hier, par des réjouissances d'un caractère tout intime et sans grand éclat, elle célébrait les noces d'or et de diamant de profession religieuse de deux de ses membres les plus vénérées, les RR. Sœurs Sainte-Thérèse supérieure, et Delphine Brault, ancienne supérieure de l'institution, toutes deux sœurs par les vœux de religion et par le sang.

Ce double anniversaire a groupé autour des heureuses jubilaires, outre leurs parents en grand nombre, les témoins de leur longue vie d'apostolat, de dévouement et de sacrifice. Il a donné lieu à des cérémonies touchantes, pleines de réconfort à l'évocation des souvenirs du passé, et toutes débordantes d'hymnes d'actions de grâces.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque a présidé la fête religieuse, en célébrant la messe solennelle, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, en présence de nombreux parents et de toute la communauté. Le R. P. Stanislas Brault, O. M. I., d'Ottawa, frère des jubilaires, assistait l'archevêque célébrant, et la communauté a fait entendre des chants appropriés.

M. l'abbé Henri Gauthier, curé de Saint-Jacques, a prononcé l'allocution de circonstance : s'inspirant de la double fête du jour, le prédicateur en a tiré des leçons saisissantes pour les religieuses présentes, conviées à suivre l'exemple de leurs compagnes d'apostolat, les RR. Sœurs Brault, qui les ont précédées dans la voie du sacrifice et de l'abnégation, comme dans la pratique des vertus les plus austères.

M. l'abbé Troie, supérieur de St-Sulpice, assistait au chœur, entouré de MM. les abbés Lepoupin, Girard, Larue, Portier, Porcher, Saint-Denis, Bernard et du R. P. Couture, Dominicain. Toutes les communautés religieuses de la ville avaient envoyé une députation, qui faisait couronner autour des jubilaires.

Au nombre des parents présents, on relève les noms suivants : MM. J. B. Brault, Emile Brault, Lucien et Rémi Brault, frères des jubilaires; Sœur Saint-Rémi, des SS. de Sainte-Anne, leur nièce; M. et Mme Albert Brault, M. et Mme Lecours, de Fall-River; M. et Mme Narcisse Brault, M. et Mme J. G. Poirier; M. et Mme le Dr A. Lesage, M. et Mme F. D. Brault, M. et Mme Amédée Brault, M. et Mme Joseph Brault, M. et Mme J. G. Duhamel et autres, leurs neveux et nièces.

Le cardinal Gaspari a envoyé aux jubilaires un message de félicitations du Saint-Père, ainsi conçu : « Saint-Père, avec bénédiction et vœux paternels, vous envoie de tout cœur pour vous, à l'occasion du jubilé 50^e ans profession religieuse et votre soeur Sœur Brault, célébrant 60^e anniversaire de religion, bénédiction.

tance, serait sans doute admis à protester. M. Rodier ne croit pas cependant à l'opportunité d'un bref d'injonction qui est une mesure d'urgence et que les tribunaux s'objecteraient peut-être en définitive à accorder.

Des jugements rendus par les tribunaux déclarent en effet que ces brefs ne peuvent être accordés que lorsqu'ils sont les seuls moyens d'empêcher un tort considérable.

Les délégués approuveront ensuite le projet de faire une réception à M. George L. Berry, président de l'Union Internationale des Pressiers et membre de la mission américaine du Travail en Grande-Bretagne et en France.

M. Berry sera à Montréal, le 12 août prochain.

Des objections, à ce projet, de la part du délégué Buhay et de quelques autres socialistes, qui craignent les idées du membre de la mission américaine du Travail ne trouveront pas d'écho.

M. Berry commencera une tournée dans les grandes villes d'Amérique, le 28 juillet, et visitera successivement les villes suivantes : Cincinnati, Indianapolis, Detroit, Milwaukee, Kansas City, St-Louis, Pittsburgh, Washington, Philadelphie, New-York, Albany, Boston, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Buffalo, Cleveland.

apostolique, implorant gages faveurs divines et bémol communautaire.

Après la cérémonie religieuse, il y eut grande réception dans les parloirs de l'institution. La communauté a offert aux parents des jubilaires un banquet auquel assistaient 135 convives.

Sœur Delphine Brault, qui célèbre le 60^e anniversaire de sa profession, est originaire de l'Acadie. Elle a fondé l'hôpital Nazareth de Tracadie, N. B. Agée de 79 ans, elle a accompli une longue carrière d'apostolat; elle fut supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Mère Sainte-Thérèse, qui fête ses 80^e ans, est originaire de la Nouvelle-Écosse. Elle se distingue par ses hautes vertus morales et par son talent administratif, qui la préparent aux fonctions qu'elle remplit aujourd'hui avec tant de tact à la tête d'une de nos plus grandes institutions de charité.

Les Sœurs Brault appartiennent à une famille qui a donné beaucoup d'enfants au Seigneur; elles ont un frère en religion encore vivant, le R. P. S. Brault, O. M. I., du monastère du Sacré-Coeur d'Ottawa; un autre, jésuite, est décédé; une de leurs sœurs qui faisait partie de la Congrégation Notre-Dame, est aussi décédée.

1ERE COURSE. — Classe 2.08 — Trot; 3 épreuves; bourse : \$3,000 — Wilkes Brewer, par Nutt.

Wood Wilkes, (Lee) . . . 1 1 1
Chilcoat, (Murphy) . . . 6 2 2
Mac Forbes, (McDevitt) . . . 2 6 6

Bertha McGuire, (Acker-
man) . . . 3 4 5
North Spur, (Cox) . . . 7 3 4

Grand Chimes, (Edman) . . . 5 8 3
Esperanza, (McMahon) . . . 4 9 7
Gentry C., (Geers) . . . 8 7 8

Blanche Carter, (Stout) . . . 9 5 2
Temps : 2:06 1-4; 2:05 1-2; 2:07 1-4.

Fre for all, amble, Bourse Park American Hotel, 2 dans 3, sweepstakes — Single G., par Anderson

3e2 Wilkes, Geers . . . 1 3 1
Russell Boy, Edman . . . 2 1 3
Miss Harris M., Murphy . . . 4 2 4

Hay Boy, McMahon . . . 3 4 2
Temps : 2:01 3-4; 2:00 1-2; 2:01 1-4.

Amble, 2.09, Bourse New Burdick Hotel, 3 épreuves, \$2,000.

Oro Fino, Murphy . . . 1 1 2
Le Grande, Sturgeon . . . 2 4 1
Verlie Patchen, Edman . . . 6 2 3

Un, Valentine . . . 7 3 6
Peter Look, McMahon . . . 4 5 4
Windsor Todd, A. Stout . . . 5 7 5

Bell Wreath, Palin . . . 8 6 7
Game of Chance, Cox . . . 3 6 3
Temps : 2:03 1-4; 2:03 1-4; 2:04 1-4.

Classe de 2:14, amble, 3 épreuves, \$1,000.

The Problem, par Cochato, Murphy . . . 1 1 1
Margaret Margrave, Palin . . . 8 2 2

Flora A., Valentine . . . 2 3 3
Highland Lassie, Edman . . . 3 4 4
Dustless McKinney, Fleming . . . 4 7 6

Star Patchen Jr., Collins . . . 5 5 7
Cozy Durbin, Walters . . . 7 6 5
Sheriff Direct, Grover . . . 6 8 8

J. W. D. . . . Dist.
Temps : 2:08 1-4; 2:05 1-4; 2:07 1-4.

La communauté des religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, était en liesse hier, par des réjouissances d'un caractère tout intime et sans grand éclat, elle célébrait les noces d'or et de diamant de profession religieuse de deux de ses membres les plus vénérées, les RR. Sœurs Sainte-Thérèse supérieure, et Delphine Brault, ancienne supérieure de l'institution, toutes deux sœurs par les vœux de religion et par le sang.

Ce double anniversaire a groupé autour des heureuses jubilaires, outre leurs parents en grand nombre, les témoins de leur longue vie d'apostolat, de dévouement et de sacrifice. Il a donné lieu à des cérémonies touchantes, pleines de réconfort à l'évocation des souvenirs du passé, et toutes débordantes d'hymnes d'actions de grâces.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque a présidé la fête religieuse, en célébrant la messe solennelle, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, en présence de nombreux parents et de toute la communauté. Le R. P. Stanislas Brault, O. M. I., d'Ottawa, frère des jubilaires, assistait l'archevêque célébrant, et la communauté a fait entendre des chants appropriés.

M. l'abbé Henri Gauthier, curé de Saint-Jacques, a prononcé l'allocution de circonstance : s'inspirant de la double fête du jour, le prédicateur en a tiré des leçons saisissantes pour les religieuses présentes, conviées à suivre l'exemple de leurs compagnes d'apostolat, les RR. Sœurs Brault, qui les ont précédées dans la voie du sacrifice et de l'abnégation, comme dans la pratique des vertus les plus austères.

M. l'abbé Troie, supérieur de St-Sulpice, assistait au chœur, entouré de MM. les abbés Lepoupin, Girard, Larue, Portier, Porcher, Saint-Denis, Bernard et du R. P. Couture, Dominicain. Toutes les communautés religieuses de la ville avaient envoyé une députation, qui faisait couronner autour des jubilaires.

Au nombre des parents présents, on relève les noms suivants : MM. J. B. Brault, Emile Brault, Lucien et Rémi Brault, frères des jubilaires; Sœur Saint-Rémi, des SS. de Sainte-Anne, leur nièce; M. et Mme Albert Brault, M. et Mme Lecours, de Fall-River; M. et Mme Narcisse Brault, M. et Mme J. G. Poirier; M. et Mme le Dr A. Lesage, M. et Mme F. D. Brault, M. et Mme Amédée Brault, M. et Mme Joseph Brault, M. et Mme J. G. Duhamel et autres, leurs neveux et nièces.

Le cardinal Gaspari a envoyé aux jubilaires un message de félicitations du Saint-Père, ainsi conçu : « Saint-Père, avec bénédiction et vœux paternels, vous envoie de tout cœur pour vous, à l'occasion du jubilé 50^e ans profession religieuse et votre soeur Sœur Brault, célébrant 60^e anniversaire de religion, bénédiction.

LA POLITIQUE REALISTE DE L'EMPIRE ALLEMAND

Le fameux industriel boche Rathenau expose la politique de l'empire et démontre que l'Allemagne ne pourrait soutenir le fardeau de la paix armée. — La dictature boche poursuit un mirage et non un but.

Paris, 18. — Le « Temps » écrit sous le titre « Les Deux Chemins » : « En ce milieu de juillet où chacun des combattants a pris position pour le grand choc qu'on sentait venir, Paris et Berlin ont offert des spectacles bien différents. Paris a vu passer comme le président Poincaré l'écrit à M. Clemenceau, l'image vivante des nations armées fraternellement unies. Il y a face à face deux conceptions du monde; ou, deux conceptions du monde viennent encore de s'opposer au grand jour l'une à Paris, l'autre à Berlin. Nous ne craignons point la comparaison.

« Nous faisons de la politique réaliste, répètent les dirigeants de l'Allemagne. Ce n'est pas une excuse, mais c'est une illusion par laquelle, quand pour la défense de leurs libertés, les troupes défilent d'un même élan emportées par une force qu'on devinait irrésistible, on comprend que le cortège de ces soldats alliés entraînait vers un monde meilleur les destinées unies des nations.

« A Berlin cependant tout reflétait vers le pire. Le gouvernement légal de l'empire et les représentants élus du pays abdiquant une fois de plus les mains d'un pouvoir occulte et irresponsable. Sauf une poignée de socialistes minoritaires et de députés polonais, tout le Reichstag actuel refait un bail de trois mois avec la dictature militaire. La dictature allemande répand des flots de sang, elle ne poursuit pas un but mais un mirage. C'est un Allemand qui le démontre et un Allemand n'est pas suspect de sentiments subversifs.

« Le chef héréditaire d'un des grands trusts industriels d'outre-Rhin, Walter Rathenau, expose il y a dix jours l'idée qu'il se fait de la guerre dans la « Gazette de Francfort ». Il écrit froidement : « La France court le danger de tomber entre nos mains avec ses ports et sa capitale. Il est oiseux de discuter si, en pareil cas, ce pays préfère subir une administration militaire sur le modèle de la Belgique tout en possédant un gouvernement provisoire de signer la paix allemande. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

« L'Allemagne n'est pas suspect de sentiments subversifs. »

C'est Maintenant le Temps de Vous Pourvoir de Sous-Vêtements

tandis que la grande vente de mi-été de Henry Marks se continue. Vous n'avez qu'à lire les prix suivants pour comprendre les grandes économies que vous réaliserez durant cet événement.

Chaque chemise de \$2.00 à	\$1.55
Chaque chemise de \$2.75 à	1.95
Chaque chemise de \$3.50 à	2.55
Chaque cravate de \$1.00 à	.50
3 paires de chaussettes tout soie pour	1.25
Toutes les chaussettes de \$1.00 la paire, chaussettes	.75
Toutes les chaussettes de \$1.25 la paire, chaussettes	.95
Gilets « blazers »	5.95
Cravates lavables de .50, 3 pour	1.00
Pyjamas d'été de \$3.50 pour	2.15
Robes de nuit de \$2.00 pour	1.45
Complets Palm Beach de \$21.50 pour	14.95

CHRONIQUES D'OKA

III

Les origines de la colonie indienne

PAR LE Dr J. K. FORAN, C.R.

Vers le commencement du dix-huitième siècle, à Montréal, le plus grand centre commercial du Canada, les Indiens se trouvaient exposés à beaucoup de tentations très nuisibles. Surtout la boisson enivrante, distribuée par les agents des compagnies de traite faisait ravage parmi ces pauvres sauvages. De ce fait, la morale laissait parfois beaucoup à désirer. Dans ces conditions, et pour sauvegarder les Indiens contre la démoralisation, et en même temps pour mieux leur faire apprendre à travailler et cultiver la terre, le 24 mars 1721, les Messieurs de Saint-Sulpice demandèrent à Paris le pouvoir de transporter la mission du Sault-au-Récollet au Lac des Deux-Montagnes. La permission fut accordée et les Messieurs du Séminaire furent autorisés à s'établir sur les rives de l'Ouataouais à un endroit à être choisi et d'y transporter les Iroquois du Sault.

Le 17 juin 1722, les prêtres et les chefs sauvages arrivèrent, en canots d'écorce, sur le Lac des Deux-Montagnes. C'est dans la baie, où se trouve la plage de sable, presque en face de la nouvelle ferme modèle d'aujourd'hui, que ces pionniers de la mission touchèrent à terre. La fut construite la première chapelle.

L'union de quarante Indiens Nipissingois de l'île au Tortue avec la mission du Lac des Deux-Montagnes fut établie le 11 septembre, 1727. L'année suivante la chapelle, le campement des sauvages et les maisons du petit village naissant furent transportés à la pointe où est situé le village d'Oka d'aujourd'hui. C'est là qu'ils ont élevé le fort pour la protection de la mission contre les attaques des Indiens encore barbares; c'est là que la nouvelle église était construite, aussi bien que les édifices du séminaire. Maintenant nous allons parler du calvaire et de son origine.

M. l'abbé S. R. Tranchemontagne du séminaire St-Sulpice, le sympathique curé d'Oka, m'a fait l'honneur de me faire cadeau, avec ses hommages, d'un petit livre, en forme de manuel des pèlerins, qui nous donne beaucoup de renseignements sur l'histoire des Stations du Calvaire du Lac des Deux-Montagnes. Je ne puis mieux témoigner mes vifs remerciements à l'endroit de M. Tranchemontagne qu'en citant les quelques pages de son livre concernant le sujet de cette chronique. Presque tout ce qui suit est transcrit de ce manuel et plus concis et plus complet que si c'était de ma plume.

Un célèbre missionnaire de la Compagnie de Saint-Sulpice, M. Picquet, érigea, il y a plus de 130 ans, les Stations du Calvaire du Lac des Deux-Montagnes. Les Lettres édifiantes nous disent que M. François Picquet, né à Bourg, le 6 décembre 1708, entra à St-Sulpice et s'agrégea à cette société vers l'âge de 20 ans. Plein d'une ardeur extraordinaire et dévoré d'un zèle de feu, il ne peut trouver en France matière suffisante à son activité et à son dévouement, et il passa, en 1733, dans les missions de l'Amérique du Nord, au Canada, où il travailla, comme un infatigable ouvrier de la religion et de la civilisation, pendant trente années du plus laborieux ministère.

"Pour faire fructifier dans les âmes des sauvages les semences qu'il y avait déposées par ses instructions, M. Picquet fit élever un Calvaire au Lac des Deux-Montagnes, "qui était", disent les Lettres édifiantes, "le plus beau monument de la religion en Canada. De grandes et belles croix furent plantées sur le sommet de l'une des montagnes, qui ont donné leur nom à cette mission sauvage, et différentes chapelles, toutes également bâties en pierres, voûtées et ornées de tableaux, furent distribuées par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue". Ce sont ces mêmes stations, érigées, vers l'an 1740, par le missionnaire Sulpicien, que les pèlerins visitent encore aujourd'hui.

Les tableaux que M. Picquet avait fait placer dans les différentes chapelles, au nombre de sept, étaient tous des œuvres venues de France, excellentes copies des chefs-d'œuvre des maîtres. L'humidité concentrée dans ces petits oratoires perdus au milieu des bois, et fermés pendant huit mois de l'année, devenait un vrai danger pour ces toiles précieuses. On dut, après un certain nombre d'années, se préoccuper de leur conservation; et, par les soins d'un des successeurs de M. Picquet, les tableaux furent descendus à l'église de la mission, où la piété et l'admiration peuvent encore les contempler aujourd'hui.

Toutefois, on n'a pas voulu laisser vides les sept oratoires des stations, et on confia à un artiste le soin de remplacer ces sujets peints sur toile, par des bas-reliefs, calqués autant que possible sur les tableaux eux-mêmes. Ce sont ces bas-reliefs, sculptés en bois, que l'on voit aujourd'hui dans les chapelles du Calvaire. Au sommet de la montagne, une des trois dernières chapelles, celle du milieu, a des proportions plus vastes que les autres. On y a placé un autel, et, à certaines époques de l'année, pour des pèlerinages peu nombreux, on dit, on chante même la messe sur ces hauteurs. Les sauvages de la mission en ont toujours entretenu la route, jusqu'à ces derniers temps où l'apostasie les a rendus, en grande partie, victimes de honteuses et souverainement injustes sollicitations. La fête du 14 septembre est surtout la journée de la grande réunion: les grands travaux des champs sont alors finis; et on choisit ce moment pour aller dire au Dieu du Calvaire ses prières et sa reconnaissance. Pour nous, dans ces chroniques, nous réservons à cette date le compte rendu d'un pèlerinage et la description en détail de chaque oratoire sur la route.

L'autre jour, Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal, dans une admirable et touchante lettre à propos des pèlerinages au sanctuaire de la Réparation, à la Pointe-aux-Trembles, a fait remarquer le grand nombre de lieux de dévotion dispersés de par la province de Québec, et sans doute, avait-il dans son idée ce Calvaire du Lac des Deux-Montagnes. Ici, le 14 septembre, 1872, vit un spectacle grandiose. "Un appel avait été fait au prône de la messe à l'église Notre-Dame de Montréal, et cet appel mit sur pied un nombre considérable de pèlerins de tout âge et de toute condition. La route, dans les chars et sur le bateau, fut semée de prières et de cantiques, et on arrivait au Lac des Deux-Montagnes à 10 hrs. du matin. L'arrivée de ces pèlerins fut saluée par cinq mille autres voyageurs pieux, venus des veilles ou dans la nuit précédente, des diverses paroisses voisines du Calvaire. "Cette journée toute remplie par les prières est restée mémorable. Ce début magnifique de la ville de Marie se mettant en pèlerinage, a été suivi depuis de conséquences plus magnifiques encore et l'on a dû multiplier les voyages pour satisfaire le désir du nombre toujours croissant des pèlerins. Cette excursion est du reste pleine de charmes. "Partir le matin d'une belle journée, le cœur plein de l'espérance fondée de recueillir beaucoup de grâces; se voir en compagnie de personnes ferventes, dont la dévotion est un stimulant constant et précieux; remonter un fleuve magnifique, dont les bords verdoyants et les îles charmantes proclament les bontés et les attentions de la douce Providence; entendre les échos des collines redire le chant des cantiques ou le murmure de la prière; tout cela sous le regard de Dieu, et avec une âme où Dieu repose ou dans laquelle il va bientôt descendre, n'est-ce pas un délicieux voyage!"

Nous venons de dire que l'on rapporte chez soi d'abondantes bénédictions au soir de la journée de pèlerinage. Nous pourrions, si une prudente réserve ne nous retenait, justifier cette assertion par de nombreux exemples. "Ceci est la vérité pure. Sans vouloir réclamer un caractère miraculeux pour plusieurs faits extraordinaires arrivés au cours des pèlerinages au Calvaire des Deux-Montagnes, on sait qu'il y est un petit paralytique qui a recouvré l'usage de ses jambes, grâce aux prières du pèlerinage. Il y avait un autre enfant qui, jusqu'à l'âge de quatre ans, semblait frappé de mutisme et qui trouva la parole sur la route du Calvaire. Les exemples de la conversion de plusieurs âmes, captives de honteuses habitudes d'intempérance et d'immoralité, sont nombreux. Enfin, on constata l'effet salutaire de ces pèlerinages sur la morale, surtout des Indiens catholiques. Même les Indiens protestants conservent encore un certain respect pour ce chemin de la Croix qui embellit leur montagne et que leurs pères ont naguère tant aimé et dont ils étaient si fiers.

Je laisse, comme j'ai déjà dit, les détails intéressants du pèlerinage, et la description des oratoires et du Calvaire — c'est pour le mois de septembre tout cela. Outre les sanctuaires de ces temps historiques, l'église d'Oka possède les plus beaux tableaux descendus des chapelles sur la montagne. Ces tableaux, remis à neuf par un artiste habile, méritent une attention toute spéciale et sont un des trésors de l'église. L'église du Lac étant consacrée à Dieu sous le titre de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, on chante habituellement à la fin de la messe du pèlerinage, un cantique à la Vierge du Lac, pour demander qu'elle laisse tomber un regard maternel sur la Sainte-Eglise et sur le Souverain pontife. La relique de la vraie Croix est exposée toute la journée du pèlerinage dans le sanctuaire de l'église. Depuis 1876, date de la première édition du manuel où j'ai pris presque le tout de cette chronique, un bien regrettable événement a eu lieu. La jolie petite église dont nous avons parlé, fut entièrement détruite par les flammes, le 15 juin, 1877, en haine de la foi catholique.

Ceci nous amène à l'histoire si triste et si dramatique de l'apostasie des Iroquois, la révolte contre le séminaire, l'incendie de l'église, et le fameux procès des Indiens d'Oka. C'est très possible que les événements qui se rattachent à cette histoire demanderont plus qu'une ou même deux chroniques. En attendant je désire remercier de nouveau M. l'abbé Tranchemontagne pour les renseignements qu'il m'a donnés et si bon cœur et de souhaiter que mes chroniques ne seront pas sans intérêt pour les lecteurs du Canada.

L'ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE

Son site — Son personnel — La nature et le caractère de son enseignement. — Sa renommée.

Parmi les institutions scolaires dont s'honore la grande ville de Montréal, il en est une qui, sans réclamer jamais, n'en a pas moins fourni un bon contingent d'hommes qui, aujourd'hui, possèdent des industries prospères, dirigent des commerces florissants, occupent des positions honorables dans toutes les branches de la société, font honneur aux diverses carrières libérales qu'ils ont embrassées et s'illustrent dans les différentes sphères de l'activité humaine.

Cette institution porte le nom de "Académie Commerciale Catholique". Sise, face à la rue Ste-Catherine sur un plateau artificiel, d'où son appellation communément "Académie du Plateau" ou plus simplement encore, "Le Plateau", elle occupe l'un des sites les plus charmants, les plus enchanteurs comme le plus central qu'il soit donné de désirer.

Un parterre circulaire divisé en quatre compartiments parsemés de jolies touffes d'arbustes verdissants ayant à son centre un petit monticule en forme de tronc de cône tout garni de fleurs aux couleurs et aux nuances les plus variées et les plus riches, le tout encadré d'une haie d'arbrisseaux dont le tète obéit à l'alignement des vents, ou les tout petits oiseaux, ces anges chanteurs de la nature, viennent percher leurs nids et égarer de leurs chants harmonieux la monotonie de la vie des classes, en décore et en embellit les abords.

Ce parterre donne sur la rue par une magnifique allée parquée de fins gravois et bordée de majestueux chênes dont le feuillage épais semble la demeure acquiescente et joyeuse de quelques grives qui, tous les printemps reviennent nous saluer par leur chant rustique et musical.

À l'arrière une spacieuse cour de récréation, la plus belle, la plus grande que nous ayons à Montréal, entièrement bordée de hauts chênes dont la frondaison bouffie projette une ombre rafraîchissante, permet aux écoliers de prendre leurs longs et joyeux ébats.

Il n'est d'endroits plus salubres, plus pittoresques, mieux situés que je sache en notre belle cité.

Placée entre deux grandes artères de notre ville, elle possède le précieux avantage de procurer aux élèves un service régulier des chars urbains.

De quelque côté que l'on vienne, notre vue est toujours attirée et frappée par ce bocage pittoresque, cette étendue de gazon enguirlandée de sa haie d'arbrisseaux ou de son bataillon de chênes immobiles et mébranables, sentinelles qui montent la garde jour et nuit et saluent l'aurore chaque jour avec le parfum de leur arôme en secouant au vent leurs panaches verts.

Cette institution, la première entre toutes celles qui possèdent la Commission des Ecoles Catholiques, est sous la direction d'un principal et de douze professeurs relevant de son autorité, principal et professeurs laïques. Inutile de dire que ces professeurs sont judicieusement choisis. Plus d'une fois j'ai entendu et me suis laissé dire qu'ils avaient tous formé le personnel le plus compétent qu'il y ait eu ou qui soit encore sous la commission.

Tous doivent parler avec une égale facilité les deux langues parce que l'Académie Commerciale Catholique est une institution bilingue. Dans l'intérêt des élèves, pour leurs plus rapides progrès, afin de mieux assurer leur avenir, les commissaires, en hommes sages et prévoyants ont jugé qu'il valait mieux diviser le personnel en deux groupes ethniques différents: l'un de race irlandaise pour l'enseignement de la langue anglaise et de tous ses accessoires; l'autre de race canadienne-française pour l'enseignement du français et de toutes autres matières qui en dépendent.

Les professeurs qui ont l'honneur de composer aujourd'hui son personnel, sont: MM. A. Leblond de Brumath, principal; J. B. Lagacé, professeur de dessin; J. T. Banks, Henri Valois, J. P. Ducharme, Ad. St-Martin, J. A. Dupuis, Y. Le Roux, A. Ladouceur, D. McCullen, M. Tremblay, H. Hébert et A. Lussier, professeurs des langues étrangères.

L'enseignement qu'on y donne fait partie d'un double programme: le programme commercial, le programme académique, tel que l'exigent les règlements du Comité Catholique du Département de l'Instruction Publique.

Le premier comprend l'enseignement adéquat des deux langues française et anglaise, des mathématiques — algèbre, géométrie et toisé compris — de la comptabilité, de la correspondance commerciale, de la géographie du Canada et de la géographie.

Le deuxième embrasse les mêmes matières auxquelles on ajoute une étude sommaire de l'histoire universelle, quelques éléments de physique — électricité, mécanique, acoustique, hydrostatique, chaleur, météorologie, certains rudiments de chimie, de botanique, etc.

En plus, la géographie et la sténographie française et anglaise, les connaissances absolument indispensables, de nos jours, aux jeunes gens qui se destinent au commerce, sont enseignées aux élèves des quatre dernières années du cours.

L'Instruction religieuse est donnée par un prêtre de St-Sulpice. Plus privilégiée que les autres institutions sous le contrôle de la Commission scolaire, l'Académie Commerciale Catholique a son chapelain qui lui donne tous les ans St-Sulpice. Depuis dix ans, elle a toujours eu le bonheur d'avoir le même prêtre: l'abbé Jodoin. C'est un saint prêtre, un ami véritable de la jeunesse et nous le remercions beaucoup si l'on nous l'enlevait.

Sous la direction libre-avantage très précieuse, sage et éclairée du principal, M. Leblond de Brumath, le personnel obtient tous les ans de grands, même de très grands succès. Les élèves figurent avec honneur dans les différents grands concours, et la plupart du temps y remportent les palmes.

Mais ce n'est pas sans efforts ni travail. De l'aveu même des élèves qui nous viennent des parties éloignées, on fréquente d'autres écoles réputées très bonnes, ils travaillent plus qu'ils ne l'ont fait auparavant.

Tous les professeurs ont la réputation d'être des bourreaux de travail; non pas qu'ils donnent des devoirs plus difficiles à faire, des leçons plus longues à apprendre, mais parce qu'en classe ils arrivent leurs cours bien préparés et y mettent de la vie. Et il y a de la vie dans l'enseignement, c'est-à-dire de l'intérêt, de l'émulation, du goût

quand les leçons sont données avec aisance, sous un jour attrayant et avec une force, une dose d'utilité, quand le professeur manifeste une grande confiance en ses élèves, quand il les interroge souvent et beaucoup et semble rechercher plutôt leurs réponses, leurs conclusions que les siennes, en un mot, quand le professeur s'efface et que les élèves se produisent.

C'est la leur conception de l'enseignement. C'est aussi leur mode à eux de distribuer le pain de l'instruction, mode qu'ils ont raison de croire bon, très bon même, puisque le succès a toujours souri à leurs efforts.

Développer l'initiative, encourager l'effort, exercer le jugement, témoigner de la confiance, cultiver le sens de l'honneur, former de vrais citoyens canadiens, voilà le caractère de leur enseignement et en même temps l'idéal qu'ils poursuivent.

Ainsi employées les heures passent rapidement, pas de monotonie, pas de tâtonnements, de l'activité, toujours de l'activité.

De cette façon, les élèves sont encouragés, les notions s'acquièrent, les connaissances s'entassent, les caractères se forment, se trempent, les personnalités se créent et le sens des responsabilités se développe.

Rien d'étonnant donc si l'Académie Commerciale Catholique est avantagieusement connue dans le Québec. Rien d'extraordinaire non plus si sa réputation, portée sur les ailes du vent, a passé par les autres provinces et traverse même la frontière.

Trois petits faits, bien significatifs cependant, que je me fais un plaisir de vous rapporter, appuieront mes dires.

Un jour que j'étais à Détroit assis sur la veranda d'une grande hôtel-erie, respirant la bonne brise embaumée de la liberté américaine qui, ce jour, nous venait de l'ouest, je fus abordé par un monsieur, gros industriel de l'endroit. Après avoir parlé de toutes espèces de choses des Etats-Unis et du Canada, ce gentil Américain me fit cette remarque qui me causa un vif plaisir: "Vous possédez à Montréal une grande école du nom de 'Plateau', on en dit beaucoup de bien."

Une autre fois, c'était à Providence; en promenade chez un parent, j'eus l'honneur de faire, pendant mon séjour, la connaissance de plusieurs citoyens de marque; et tout, fait singulier, me parlait du 'Plateau', mieux que je l'eusse pu faire moi-même à cette époque.

Et enfin, c'est à Windsor et à Collingwood, deux petites villes de l'Ontario, là encore j'entendis parler avec avantage du 'Plateau'.

L'Académie Commerciale Catholique est donc bien connue. Cette réputation est un titre de gloire que nos prédécesseurs ont acquis au prix de grands efforts, d'un travail ardu et de nombreux sacrifices.

Ce titre, ce travail, ces efforts, ces sacrifices, tout cela c'est l'histoire de l'Académie du Plateau, c'est notre patrimoine. A nous donc, professeurs d'aujourd'hui, il appartient de le conserver intact, de l'agrandir, de l'enrichir. J'espère que la postérité ne dira pas de nous: "Ils ont failli à leur tâche, forfait à leur devoir".

Tout ce qui nous environne sur ce plateau vivifié tous les ans par les chaudes haleines de la brise printanière, séduit notre vue, charme nos oreilles, tout ce que nous palpions de la main, respirons de nos poumons, a servi de source d'inspiration à ces hommes que nous appelons les Archambault, les Liégeois, les Demers, les Chagnon, les Liégeois, les Oryan, les Anderhald, les Latrémouille. A notre tour, nous devrions être capables, des hauteurs de ce même plateau, regardant en face l'avenir comme ils l'ont fait, faire jaillir sur notre grande institution un nouveau rayon de gloire immortelle.

UN PROFESSEUR DU PLATEAU.

ALLEMAGNE ET JAPON

(Pour le "Canada")

L'Allemagne répand sur la situation extérieure du Japon des bruits tendancieux; cette propagande s'étend dans les pays de l'Entente; elle vise à troubler, puis à briser une harmonie de vues et d'efforts que rend nécessaire l'aggravation des événements. Outre-Rhin la presse répète avec insistance que le principal ennemi du Japon c'est la république des Etats-Unis. De ce foyer, le brandon passe en Angleterre; là, sous une forme enveloppante d'un voile transparent une idée que l'on veut laisser rayonner, quel que soit l'agent de la Wilhelmstrasse, s'insinuant dans un quotidien à grand tirage, donne à comprendre que le Japon sait bien contre qui se fera la prochaine guerre. Après les Etats-Unis, c'est le tour de la France; à des échecs complaisants les mêmes colporteurs de méchantes et fallacieuses informations confirment qu'en 1915, le Japon repoussa le quasi d'Orléans et les tentatives de sa pression possible de l'Indo-Chine sur une crise d'une collaboration à la guerre occidentale. C'est, dans l'ensemble, une campagne systématique; elle utilise tous les ferments de désagrégation, les craintes et les susceptibilités; elle essaye de brouiller pour diviser, d'affaiblir pour ruiner; son arme favorite, c'est la menace américaine plus redoutable que la menace française. Elle tend à empêcher l'intervention japonaise et à réduire, si elle ne réussit point à la supprimer, la contribution en munitions.

L'Allemagne compte, par cette manœuvre, immobiliser le Japon s'il avait l'intention de mobiliser son armée et sa flotte; elle espère, de plus, que par calcul de prudence, il limitera ses fournitures aux Alliés, se réservant pour faire face aux incidents qui surgiront après la signature de la paix. Dans ce plan, elle affecte de sembler prendre les intérêts des Nippons et de leur donner de sages avis, elle ne doute d'ailleurs point de se rencontrer dans l'archipel avec un parti qui demeure fidèle à la "kultur". Ce jeu cache ses propres inquiétudes renouées en 1918 comme elles naquirent en 1915. Arrachez-lui le masque et vous découvrez son dessein hypocrite; dans la participation directe du Japon à la guerre, elle veut repartir le péril; elle sonne l'alarme, prête à prendre l'arme pour sauvegarder la Sibirie qui, depuis la trahison de la Russie et son assujettissement à la politique pangermaniste, entre dans la sphère d'influence de l'industrie et du commerce allemands.

Si le Japon, se dit-elle, avançait sur le territoire mandchourien ou mongolien, s'il s'emparait des réseaux qui se raccordent avec le Transsibérien, ce serait, pour l'avenir, la pénétration de l'ingénieur et du marchand de Yokohama. Comment le retenir dans ce mouvement d'expansion, comment réfréner une ambition de conquêtes asiatiques? Par la crainte d'une poussée de l'Est, par la perspective d'un conflit nippon-américain.

Divertir l'attention et isoler l'action du Japon, l'obliger à se replier sur lui-même, le confiner dans l'expectative et contenir sa puissance offensive, c'est une tactique, renouvelée par le Kaiser pendant la guerre russo-japonaise. Alors Guillaume II montrait au Japon derrière Nicolas II dont il se constituait le conseiller politique et militaire, à qui il apportait le concours de la Hambourg America, "le poing allemand", il travaillait à l'isoler de la Grande-Bretagne son alliée par l'éventualité d'une guerre en Occident contre celle qui l'approvisionnait en combustible et en munitions. En ce temps-là, la menace allemande jouait comme la menace américaine pendant la configuration mondiale. Le Japon marchait par bonds à travers la Mandchourie, refoulant le Russe, comme aujourd'hui, s'il passait à la défensive, il se précipiterait le long du rail et repousserait derrière le Slave le Germain, coopérant en Extrême-Orient à l'œuvre de refoulement qui se poursuit en Extrême-Orient contre l'ennemi commun.

Il y a quatorze ans, après la manifestation de Kiel, quand l'Entente cordiale se négociait et que déjà l'horizon s'assombrissait dans le Pacifique, Guillaume II, les yeux fixés sur la Grande-Bretagne et sur le Japon, dressait son plan contre l'Entente cordiale et contre l'alliance anglo-nipponne. Dans le conflit que fatalement déterminerait la poussée de la Russie vers la mer libre dans le Grand Océan, il pouvait prévoir l'occasion d'une guerre contre l'Angleterre; comme il trouvait en elle une ennemie la dépeignait et la dénigrant à son cousin comme sa propre ennemie; il cultivait dans cette intelligence à courte vue et dans cette volonté vacillante une véritable anglophobie. Lorsque l'attaque brusquée eut déclenché la guerre sur les bords du golfe Liou-Toung, l'avisé et astucieux Guillaume II ne manqua pas de chercher dans les circonstances et dans les conjonctures le prétexte pour nourrir le microbe qu'il avait infusé à son impérial parent, à son cher Niki. Il lui prouva son affectueuse sollicitude en lui cueillant tous les incidents qui seraient de nature à l'alarmer sur l'attitude de l'Angleterre; affaire des espions japonais imaginés dans la Baltique, affaire des charbonniers du Dogger bank, affaire des escaliers refusés dans Port-Saïd aux cargos allemands, entre autres, ces faits donnaient à penser que la guerre russo-japonaise se prolongerait au moins deux ans et qu'elle se compliquerait d'une guerre avec la Grande-Bretagne.

pour violation de neutralité. Lorsque se régleraient les conditions de la paix, si l'allié du Japon intervenait pour soutenir les revendications du cabinet de Tokio, il serait prudent d'avoir à sa disposition une flotte toute prête à une action navale dans la Baltique.

Guillaume II exerça une maîtrise empirique sur l'esprit de Nicolas II; il le tint dans sa main comme un personnage dont il dirigeait les gestes et le ton; il conduisit le scénario dans le plus grand secret, gardant avec vigilance tous les fils à sa portée et ne négligeant point, à l'occasion, les commandements pour ses chantiers de construction. Le sentiment est une élançante de courtoisie mondiale, mais les affaires restent les affaires; tout en négociant des traités d'alliance il ne négligeait point d'effectuer des contrats pour la construction de navires de guerre russes dans les chantiers allemands; c'était d'ailleurs sous le prétexte de se préparer à quelque complication militaire qui pourrait surgir des pourparlers de paix.

L'œuvre essentielle fut diplomatique: pour calmer les appréhensions de Nicolas du côté de l'Europe centrale, Guillaume II lui recommanda une alliance défensive avec l'Autriche, contre toute tierce puissance, on entendait l'Angleterre; par la même combinaison toute inquiétude balkanique était écartée. Ce fut comme l'armoire d'un autre traité signé à Bjorkö; celui-ci, russo-allemand, tourné contre la même tierce puissance. Cet acte était passé à l'insu de la France; on songeait à l'imposer en vertu du fait accompli au quai d'Orsay. La guerre russo-japonaise se déroulait pendant que Guillaume ourdisait contre l'Angleterre, alliée du Japon, une conspiration européenne dans laquelle englobait avec l'Autriche, l'Allemagne, la Russie et la France. L'Allemagne brisait l'entente, elle se sentait libre pour briser l'alliance anglo-japonaise, pour soutenir la Russie en Extrême-Orient en face de son adversaire abandonné à ses propres moyens et pour adouber l'impérialisme britannique, redoutable pour l'impérialisme allemand, sur les océans. Pour ne point se laisser surprendre, le Kaiser dédaignait la puissance de l'Angleterre; sa flotte, écrivait-il, ne serait pas capable de protéger Paris. L'embouteillage de Zeebrugge et d'Ostende lui prouve aujourd'hui, pour le moins, que cette flotte fait échec à la flotte allemande.

Comparons les époques et les manœuvres. L'Allemagne a asservi la Russie à sa politique; elle veut amener le Japon à une limitation de son action, elle défère sur les murailles que l'Angleterre a dressées sur les bords du Channel et, par des intrigues, elle tente de dissoudre le bloc ententiste; ne renonçant point à l'espoir de gagner la France à une alliance dans l'avenir, elle étale sur le monde un immense filet. Elle a dans Guillaume II la personnalité de son ambition et de sa perfidie. Pour ne point se laisser surprendre, pour la combattre il faut veiller, observer sans se laisser tous les points de l'horizon comme il faut prospecter toutes les couches souterraines: il



vous trouverez de la gomme WRIGLEY. Tout le monde pense à la WRIGLEY quand il est question de gomme à mâcher. Cette gomme est le résultat d'années de travail pour donner à l'humanité les bénéfices et l'agrément de ce bonbon à bon marché.

La gomme WRIGLEY aiguise l'appétit et facilite la digestion — étanche la soif — renouvelle la vigueur.

Hermétiquement cachetée — Se conserve fraîche

FAITE AU CANADA

Sa Saveur Dure!



L. BITSCHINE.

AIDE AUX CONSCRITS

COMITES PAROISSIAUX VAL CARRIER

La formation de comités paroissiaux de l'Aide aux Conscrits Canadiens devient de plus en plus une heureuse réalité. Les paroisses dont les noms suivent sont déjà à l'œuvre: Saint-Jacques, Saint-Enfant-Jésus, Saint-Stanislas, Hochelaga, Saint-Laurent et Immaculée Conception. Les paroisses Saint-Pierre et Saint-Louis de France auront bientôt complété leur organisation dans quelques jours. Excellents corps exécutifs, ces groupes ont déjà fait leur marque. Ceux de Lachine, Saint-Jacques, Saint-Enfant-Jésus et de l'Immaculée Conception méritent une mention particulière. Messieurs les curés ont droit à notre vive gratitude pour leur concours précieux et si efficace.

De Valcartier on nous annonce l'arrivée à destination de 150 instruments de jeux de toutes sortes: Lacrosse, balle au camp, dominos, échecs, etc., etc.

"Avant-hier, nous écrit un conscrit, nous avions concert-boucan. L'accordéon et les 25 "musiques-à-bouche" reçus dans la journée ont été mis à contribution".

Veuillez croire que nous avons rendu les hommages voulus: aux cigares et cigarettes contenus dans le même envoi."

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'état de choses existant à l'hôpital de la rue Mansfield, pour ce qui a trait aux hospitalisés canadiens-français, a reçu les attentions désirables des autorités compétentes. C'est ce dont nous remercions ce matin l'assurance.

IL MENAÇAIT SA FEMME DE MORT

"Dans quinze jours je serai payé et je te tuerai". Telles sont les paroles qu'un nommé Alphonse Favreau a prononcées en menaçant sa femme, l'autre jour. L'épouse effrayée a remis un mandat contre son mari qui a comparu hier devant le recorder Geoffrion. Il a avoué sa culpabilité, disant qu'il ne savait pas ce qu'il disait, étant en état d'ivresse. "Ce n'est pas bien grave, dit-il, au recorder. "Au contraire, répliqua le recorder Geoffrion, je crois que c'est une des offenses les plus graves. Allons donc! Menacer sa femme de mort, vous croyez que ce n'est pas grave?"

La femme de l'accusé a déclaré avoir plusieurs enfants et être mariée depuis 16 ans.

Sentence le 28, dit le recorder Geoffrion. En attendant l'accusé a été admis à caution sur une somme de \$200.

ENERGIQUE ATTITUDE DU GOUVERNEMENT RUSSE

L'ALLEMAGNE SE VOIT REFUSER L'AUTORISATION D'ENVOYER DES TROUPES A MOSCOU, POUR Y CONSTITUER UNE GARDE DE L'AMBASSADE ALLEMANDE.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 18 — L'Allemagne a récemment demandé au gouvernement russe l'autorisation d'envoyer des troupes allemandes à Moscou, pour protéger l'ambassade allemande de cette ville.

En réponse, le gouvernement russe a déclaré qu'il ne tolérera pas l'entrée dans la capitale, de troupes étrangères, à quelque puissance qu'elles appartiennent.

Cette information est contenue dans une dépêche radiographique de Russie rédigée comme suit :

"Le 14 juillet, le commissaire du peuple eut la visite du chargé d'affaires allemand, membre de l'ambassade, qui a demandé l'autorisation d'envoyer des troupes allemandes à Moscou, dans le but de garder l'ambassade. Le chargé d'affaires ajouta que les Allemands n'avaient aucunement l'intention d'occuper Moscou.

"Le commissaire du peuple pour les affaires étrangères répliqua que la Russie désirait la paix et que le gouvernement russe était prêt à fournir à l'ambassade une garde composée de troupes russes en nombre suffisant, mais qu'il ne permettrait jamais qu'un détachement militaire étranger mette les pieds à Moscou.

LES TROUPES ALLEMANDES SE RENDENT EN MASSE

(Câble de la Presse Associée)

Sur le front français en France, 18 — Lorsque l'attaque des Alliés de l'Entente débuta, à l'aube, les Allemands furent surpris et n'offrirent guère de résistance sur les lignes d'avant, plusieurs s'empressèrent même de jeter haut les mains et de crier "Kamerad". Le feu de barrage précédait l'attaque de l'infanterie, mais le grondement du canon a été presque entièrement couvert par le tonnerre, un orage électrique des plus violents ayant éclaté en même temps que l'offensive.

La plupart des Allemands avaient été cherché un abri dans leurs "dug-outs" et avant qu'ils eussent eu le temps de se mettre sur leur garde, nos troupes étaient au milieu d'eux, battant à la baïonnette, dans leur attaque. Ils ne manquèrent rien pour obtenir la fin qu'ils se sont proposée, à savoir, de porter à l'ennemi un coup terrible en retour de l'assaut qu'il a livré récemment. Nombre de prisonniers sont restés entre les mains des Alliés. C'est la première occasion qui soit fournie aux Alliés de lancer une offensive sur une étendue aussi grande. Leur opération affecte directement la position qu'occupent les Allemands sur le flanc ouest et forcera probablement le prince héritier à prendre de ses réserves qu'il a réparties sur les fronts de la Marne et de la Champagne, pour les amener sur le théâtre de la bataille.

LES ALLEMANDS AURONT-ILS LES FORCES NECESSAIRES POUR CE QU'ILS SE SONT PROPOSE D'EXECUTER ?

Le général Maurice ne le croit pas. — En France, on est d'opinion que Foch est maître de la situation et qu'il agira comme et quand il le voudra. — Le résultat des dernières offensives de l'ennemi a déçu la presse allemande.

(Spécial au "Canada")

Paris, 10 juin (par courrier). — La question qui prime toutes les autres est, à l'heure actuelle, celle des effectifs. Il n'y a qu'à lire, pour s'en persuader les notes insérées dans les journaux, ces jours derniers. Le président du conseil va devant la commission sénatoriale de l'armée pour l'entretenir des effectifs, et la commission de l'armée, à la Chambre, convoque M. Abami, pour l'entretenir du même sujet. M. Dalbiez annonce qu'il va interpellé M. Clemenceau à propos des chiffres différents, concernant les effectifs, données par le gouvernement à la commission de l'armée et à la commission du budget. Cette interpellation ne sera, d'ailleurs, pas développée publiquement, et, au surplus, cet écart entre les deux chiffres s'explique probablement — mais ne se justifie pas — par le fait qu'à la commission de l'armée on parle de soldats combattants et à la commission du budget de soldats touchant la solde. Il doit y avoir une tendance à exagérer le nombre des "parties prenantes". Si cette raison est celle que l'on suppose, la rectification sera facile et nous aurons seulement le regret d'avoir moins de soldats sous les armes que les demandes de crédit le faisaient espérer.

Quoi qu'il en soit, la question des effectifs est à l'ordre du jour. M. Clemenceau l'a d'ailleurs maintes fois, dans sa déclaration à la Chambre des députés, qu'il a indiquée, très nettement, que nous devions tenir, tout prix, en attendant les renforts américains qui débarquent chaque jour, en foule, sur notre territoire. Le président du conseil a, d'ailleurs, signé la date "Approche de l'automne" — à laquelle la balance penchera en notre faveur.

D'ici là, le général Foch, qui reçoit de l'armée britannique un concours important, doit contenir l'ennemi en menageant ses réserves. Rien n'est plus conforme à ses propres principes qu'il rappelle récemment dans un article publié par un journal étranger. Lui seul, en outre, devant être des ressources en hommes dont il dispose. Lui seul peut proportionner les effectifs qu'il engage aux buts qu'il se propose et au temps qu'il lui doit tenir.

Si l'on est persuadé que le rôle de la France se pose de cette façon — et il ne se pose pas autrement — on apprécie mieux et avec plus de sang-froid les communications qui se succèdent. L'avance de l'ennemi ne prend pas plus de valeur qu'il ne lui en appartient en tenant compte de l'effort énorme qu'il déploie pour chaque tentative, et en enregistrant les pertes qu'elle lui coûte. On comprend alors que le général Foch a adopté la tactique la meilleure et la plus sûre.

Le général von Stein, ministre prussien de la guerre, a dit au Reichstag que le général Foch n'avait plus de réserve stratégique, en dehors des divisions actuellement engagées, il ne pourrait plus faire état d'aucune réserve en effectifs.

S'il en était ainsi, pourquoi les journaux allemands — qui obéissent tous à un mot d'ordre — exprimeraient-ils la déception que leur causent les différentes offensives dont ils attendaient le succès foudroyant ? Pourquoi ces journaux attribuent-ils à l'importance des réserves des Alliés l'arrêt de nos attaques si, comme l'affirme le ministre de la guerre, le général Foch n'a plus de réserves ? Cette contradiction flagrante est le plus sûr témoignage du désarroi des esprits. Une fois encore, le Kaiser était venu près du front avec l'espoir que la décision était proche et, maintenant qu'elle apparaît, il a reculé qu'aujourd'hui, il a parlé, pour la première fois depuis le 21 mars, de la "stabilisation prochaine du front".

Si cette stabilisation se produit, nous mettrons le temps à profit pour parachever des travaux de défense qui, entrepris en 1914, en avant de

L'HABEAS CORPUS

(Suite de la 1ère page)

et demanda s'il y avait un ordre de la soumettre.

M. Newcombe. — Non. Le juge Idington. — Je doute beaucoup si nous avons le droit de décider de ce cas. Vous pourriez surmonter cet obstacle en passant un arrêté ministériel soumettant les deux cas.

Me Newcombe a continué d'expliquer qu'en vertu de la loi militaire, Grey aurait pu avoir été appelé pour le service, même s'il avait eu ses certificats d'exemption. Il était purement absent en congé sans paye, et il y avait d'autres moyens à prendre pour s'en emparer si l'on considère la question de nécessité qui était soulevée. L'urgence, lors de la passation de l'arrêté ministériel était si grande que le nombre d'hommes requis n'aurait pu être obtenu même en faisant la révision des certificats d'exemption. En conséquence on eut recours au pouvoir d'appeler les hommes par décret de l'exécutif et cela fut fait pour "la défense et la sécurité du Canada." Cette autorité est mentionnée dans la loi des mesures de guerre.

Me W. N. Tilley, C.E., conseil pour le département de la Justice, passa en revue les arguments apportés par Me Newcombe. Il déclara que l'on avait essayé de faire entrer dans les forces actives les hommes en congé, sans suivre les procédures telles que mentionnées dans la loi du Service Militaire. Il affirma que la question en litige était de savoir si le parlement avait autorisé une telle procédure, et, au cas où il l'aurait fait, s'il y a quelque chose prévenant une telle décision de sa part.

LE JUGE ANGLIN. — "Vous avez choisi des hommes dont l'exemption aurait pu être confirmée."

Me Tilley. — Oui, nous avons révoqué leur exemption.

En réponse à d'autres questions de la cour, Me Tilley a dit qu'il était très difficile pour le parlement de révoquer un statut et que l'on ne pouvait pas dire qu'il y avait un autre moyen de résoudre la question. Parlant du jugement de la cour d'Alberta, il déclara que les juges d'Alberta avaient décidé que le parlement avait une intention laquelle celui-ci a affirmé n'avoir jamais eue. Ils ont décidé que le parlement voulait limiter son autorité aux objets qui sont spécifiquement mentionnés. Mais c'est tout le contraire. Le parlement a prévu que la situation pouvait changer, et il a établi des clauses pour faire face à la nouvelle situation. Les choses que le parlement croyait ne pas devoir tomber sous son pouvoir par suite de la législation déjà existante, furent spécifiées. Les autres, y compris la guerre, furent laissées pour être traitées plus largement.

Le juge Idington réfuta au fait que la guerre a été beaucoup plus longue qu'on ne le croyait et il exprima l'opinion qu'en 1914 le gouvernement n'avait jamais eu l'intention d'accorder tel pouvoir. Il se demande pourquoi le parlement n'a pas passé un statut au lieu d'un arrêté ministériel.

M. Tilley répond que c'est parce qu'il pensait que c'était le moyen le meilleur et qu'il était légal.

Un peu plus loin, M. Tilley ayant fait remarquer qu'il n'était concerné qu'avec l'attitude prise en 1914, par le gouvernement.

M. Tilley déclara : "Vous êtes en désaccord avec l'opinion du peuple sur ses institutions. Sont-elles libres ou ne le sont-elles pas ?"

M. Tilley ne répond pas directement à la question, se rattachant à la liberté des institutions; il déclare tout simplement : "Peut-être que je devrais être concerné mais je ne le suis pas."

M. le juge Anglin demanda à M. Tilley s'il pourrait prétendre que le gouvernement a le droit d'augmenter la loi du Service Militaire au-delà de la limite des cent mille hommes.

M. Tilley. — "Vous avancez un cas excessivement extrême."

Le juge Anglin. — "Oui, tout au plus à ce que je puis trouver."

M. Tilley déclara qu'il pensait que le parlement avait prévu que le gouvernement en conseil pouvait pourvoir aux moyens de prendre part à la guerre. Il maintint que le parlement n'avait abandonné aucun de ses pouvoirs.

Il déclara que les pouvoirs donnés pouvaient être repris. Il avait simplement déclaré : "Vous êtes en désaccord avec l'opinion du peuple sur ses institutions. Sont-elles libres ou ne le sont-elles pas ?"

En réponse, M. Chrysler déclara qu'il était disposé à démontrer qu'il n'y avait aucune urgence d'adopter l'arrêté ministériel parce qu'il devait être aussi facile de passer un acte du parlement. Ceci aurait pu se faire en peu de temps en suspendant les règlements et les formalités. Le parlement impérial a passé des bills importants en quarante-huit heures.

Ce fut la fin de la discussion, la cour ajournant à vendredi, à 2 heures p.m.

LA FABRICATION DES OBUS AU CANADA

Une étude très intéressante sur "La fabrication des obus en Canada et ses progrès merveilleux" a été donnée, hier, au lunch du "Kiwanis Club" à l'hôtel Queen's.

La fabrication des explosifs de guerre est de récente date au Canada. Même parmi les nations européennes on n'en fit usage de canon depuis 1331, ce n'est que vers le milieu du 16ème siècle que l'on commença à se servir d'obus.

Les Allemands auraient été les premiers à s'en servir. Pendant deux cents ans, l'industrie des explosifs demeura stationnaire.

Quant au Canada, avant la guerre, l'industrie n'avait fait que peu d'obus. La ville de Québec avait le monopole de cette industrie. A la déclaration de la guerre, cette industrie prit une extension des plus considérables, au point de prendre pied sur tous les autres. Il faut rendre hommage aux usines canadiennes dont les produits ont surpassé en perfection ceux de tous les autres pays.

M. G.-T. MILNE

M. G.-T. Milne, le nouveau commissaire du commerce pour le Canada et Terre-Neuve, arrivera en ville aujourd'hui et prendra ses appartements à 317-Carlton. Il a ses bureaux à 212, avenue R. Hall.

Calgary fait sa part pour la surproduction

Il est connu que Calgary a fait sa part pour la surproduction de la ville, à un mille de l'Hôtel-de-Ville, pour être plus exact, le Pacifique Canadien possède deux cents acres de terrain vacant qu'il a prêtés à la ville de Calgary pour être mis en culture. La seule objection naissant de la difficulté de se procurer les instruments d'agriculture, alors tous requis pour les travaux du printemps à la campagne. On était encore à se demander comment résoudre le problème, quand la solution fut tout à coup offerte par les compagnies de machines agricoles, qui s'offrirent, pour préparer le terrain. A une date fixée d'avance, dix-sept tracteurs, six charrues et les autres machines nécessaires, étaient prêtes à se mettre à l'œuvre.

Rarement avait-on vu tant de machines au travail sur une superficie de deux cents acres et jamais une telle superficie fut préparée en si peu de temps.

Quoiqu'il n'y ait eu aucun concours, la plus grande animation ne cessa de régner durant toute la journée que durèrent ces semaines à la vapeur et le soir venu, on avait établi un record qu'il sera désormais difficile d'égalier.



Ces illustrations montrent les machines au travail.

On a semé des patates, du lin et du blé sur le terrain ainsi préparé par le Pacifique Canadien et c'est à espérer que la récolte que l'on obtiendra aidera dans une certaine mesure à augmenter la production.

NOTES DE GUERRE

Pour le moral du soldat

(Pour le "Canada")

Il est une foule de questions qui, à l'heure actuelle, se posent aux esprits attentifs : les événements de Russie, où la paix de Brest-Litovsk n'a rien terminé, ou des incidents graves se produisent chaque jour, ou des différends surgissent quotidiennement entre les commissaires du peuple eux-mêmes et leurs amis d'Allemagne, tandis que les Russes demeurent honnêtes et loyaux se demandent avec anxiété si de longs mois passeront encore avant que quel- "un vienne à leur secours ; l'intervention japonaise qu'on avait cru pouvoir un instant considérer comme prochaine, et qui semble s'être heurtée à des difficultés inextricables, si bien qu'on n'en parle presque plus aujourd'hui ; la situation intérieure de l'Autriche, où les nationalités slaves et latines comprennent que leur sort se joue, comme le nôtre, dans le grand conflit mondial, et n'attendent peut-être pas si longtemps à nous qu'un mot de réconfort, d'encouragement et d'espoir ! Ce n'est pas la besogne qui manque aux gouvernements de l'Entente et à leur diplomatie. Ils ont à préparer, par une politique vigilante et une action vigoureuse et hardie, les revanches du droit contre la conquête allemande et le triomphe de la justice et de la liberté contre l'oppression des Habsbourgs, et nous ne leur ferons pas l'injure de penser qu'ils se désintéressent de la solution de ces problèmes dont l'importance ne saurait leur échapper, même et surtout si les armées alliées doivent soutenir, entre l'Allemagne et la France, le choc le plus formidable qu'elles aient jamais subi depuis le commencement de cette guerre de la part d'un ennemi dont nous n'avons jamais méconnu la force, mais qui a vu cette force singulièrement accrue par la défection russe. Nous voulons croire, au contraire, que pendant que nos soldats se battent avec un héroïsme dont on ne dira jamais assez l'admirable grandeur, on se préoccupe de leur venir en aide, non seulement en leur envoyant les renforts, les munitions et le matériel de guerre dont ils ont besoin — ceci est l'affaire du commandement en chef et nous savons que ce commandement est en bonnes mains — mais aussi en s'efforçant d'alléger leur rude tâche par des moyens moins immédiats peut-être, mais non moins utiles et précieux.

Il est certain, par exemple, que si l'on apprenait un de ces jours que l'intervention japonaise est sortie du domaine des hypothèses douteuses pour entrer dans celui des réalités, et que les difficultés internationales qui se sont opposées jusqu'à présent à l'entrée en scène du Japon sur le front oriental sont désormais applanies, et qu'une armée composée non seulement de soldats du Mikado, mais aussi de contingents alliés destinés à prouver aux Russes demeurés fidèles à l'Entente, que c'est bien l'Entente tout entière qui vient à leur secours — et si l'on apprenait en même temps que les Yougoslaves, écœurés du joug de l'Autriche, se sont résolus à la révolte ouverte — il est certain, disons-nous, que le moral de nos combattants trouverait dans ces événements heureux une raison nouvelle de s'affermir, un grand bénéfice de nos opérations futures.

On dira que ce moral est déjà magnifique et n'a pas besoin d'être affermi ? C'est vrai. Nous voici au jour de la grande bataille, voulue par l'état-major impérial dans l'espoir qu'elle sera décisive. Le choc a été rude. Il l'est encore. Il le sera demain, comme il le fut hier. Les points noirs n'ont pas disparu de l'horizon. Mais le caractère nouveau de la lutte témoigne chez nos combattants, non seulement d'une telle force de résistance, mais jusque dans la défensive d'une telle volonté d'attaquer et de vaincre, que tous les espoirs sont permis à nos cœurs pour le jour où le commandement décidera s'il doit cette fois encore se borner à se défendre ou à attaquer à son tour.

Jusque-là, et pendant que les gouvernements de l'Entente doivent nous adresser pour maître de nous, à sa disposition, mais nous ne

veaux atouts dans notre jeu, notre devoir est relativement simple et facile. Au milieu des angoisses de l'heure présente, il nous commande le calme, le sang-froid et la confiance en nos armées qui nous protègent. C'est le moindre hommage que mérite leur vertu.

Colonel V. H.

CHOSSES ET AUTRES

Elle boite encore ! — Le vrai recordman. — Souvenir de voyage.

(Pour le Canada)

Feuilletons un peu le code de justice militaire. C'est tout à fait d'actualité. On remarque tout de suite que la peine de mort y tient une large place. Ce code ne s'en tient pas à la répression impitoyable des délits de répression en présence de l'ennemi ou de l'ennemi individuel : "Abandon de rebelles armés ; Mort. Attaque sans ordre ou provocation contre les troupes d'une puissance alliée ou neutre ; Mort. Capitulation avec l'ennemi ou reddition de place sans avoir épuisé tous les moyens de défense ; Mort. Commandement pris ou retenu sans ordre ou motif légitime ; Mort. Voies de fait envers le supérieur sous les armes ou à l'occasion du service ; Mort." Etc., etc. Il y en a comme ça des douzaines.

"Destruction en présence de l'ennemi des moyens de défense, de tout ou partie d'un matériel de guerre, des approvisionnements en armes, vivres, munitions, effets de campement, d'équipement, d'habillement ; Mort avec dégradation militaire (art 253) Ici, attention ! Vous vous souvenez de l'affaire des fraudes jégées, il y a quelque temps, par le même conseil de guerre ? L'inspection des forges ayant découvert qu'une usine de Paris livrait des obus maquillés, à provenance de la mise en jugement du directeur de l'usine, de trois contremaîtres et de trois ouvriers. La préparation frauduleuse que les obus subissaient de nature à fausser les calculs des artilleurs, de telle sorte que le projectile destiné aux Allemands était quelquefois reçu par nos troupes. Etant donnée la situation privilégiée des accusés et l'horreur de leur crime, on attendait une condamnation exemplaire : le patron a eu cinq ans de prison et ses co-inculpés de quatre à trois ans, le maximum, à-t-on dit. Il me semble pourtant que détruire des obus, c'est "détruire des moyens de défense" et que si l'incendie d'un stock de goddolls doit conduire le coupable — poteau, l'assassinat de nos braves "bonhommes" doit l'y conduire également. Il paraît que non.

Chaque fois qu'un aviateur se distingue, ça ne rate pas : on le compare à Icare, de telle sorte que la palme des as paraît toujours détenue pour ce dernier. Cette manie devient agaçante. Je veux bien croire qu'il y a de l'enthousiasme de nos d'oiseaux pour les jeunes personnes nubiées qu'on lui servait à souper, le Minoture se soit peu à peu épanché ; j'admets également qu'Icare ait fait preuve d'audace en plumant le monstre endormi et d'ingéniosité en se fabricant des ailes avec sa dépouille ; mais tout de même on exagère le mérite de ce jeune homme ; et s'il est naturel que nos modernes hommes-volants, par un sentiment qui les honore du reste, rendent encore à l'ancêtre du sport aérien un hommage quelque peu hyperbolique, il nous appartient à nous, reconnaissants l'un de l'autre, de réagir contre l'excessive modestie des maîtres de l'espace. Cette réflexion m'est suggérée par un trait curieux de l'évasion de Garros qui m'a été révélé par une personne qui touche de très près le célèbre aviateur et dont l'entière bonne foi ne saurait être soupçonnée.

Garros, interné dans une forteresse connue pour l'épaisseur de ses murs, renoua vite à se frayer un passage au travers la célèbre méthode de Lande et résolut de fuir par son chemin familier, la voie des avions. Naturellement, il n'avait pas d'avion, mais il avait un ballon à sa disposition ; mais nous ne

n'attachas pas d'importance à ce détail : "Des oiseaux, se dit-il, n'ont pas d'aéroplanes, ils n'ont que des ailes. Procurez-nous une paire d'ailes." Une difficulté se présentait : où trouver des plumes ? Les garde-chiourme allemands n'ont pas par habitude de fournir des éedrons à leurs pensionnaires. Les prudentes investigations de l'aviateur demeurèrent vaines et il commençait à se frapper, quand un incident fortuit vint le tirer d'embarras. Un jour qu'il arpenteait soigneusement le chemin de ronde en compagnie d'un camarade, un officier allemand, raide, dans une tunique verte festonnée de jaune, passa près de lui.

"Avec une plume dans le... dos, dit Garros entre haut et bas, il aurait l'air d'un oiseau rare !"

Le Boche entendit et exigea une explication. Sans s'émouvoir, Garros se jeta dans des considérations d'esthétique masculine, d'où il résultait qu'à la veille de la guerre, l'arbitre des élégances françaises, M. de F... avait lancé, pour le tango, la mode de la plume de paon fixée à l'endroit voulu pour que l'éventail terminal apparût discrètement entre les deux basques de l'habit.

Cette galeade, un peu grossière, convenons-en, eut un succès inespéré. Le Boche, avec une lourdeur toute germanique, "marcha" à fond et, quelques jours après, Garros, à sa grande joie, remarqua que, soit par désobéissance, soit par snobisme, toute la garnison mettait son... revers au prétendu goût de Paris.

Dire à quelles ruses le vaillant garçon fut obligé de recourir pour subtiliser une à une les plumes de ses tyrans nous entraînerait trop loin et, d'ailleurs, la censure s'opposerait à la divulgation d'artifices dont nos ennemis ignorent peut-être encore la clef.

Toujours est-il que, trois mois plus tard, Garros était en possession d'une magnifique paire d'ailes irisées. On sait le reste.

Avouez qu'après de celle-ci, l'aventure d'Icare n'est qu'une vulgarité promenée en bateau...

En remontant fort avant le cours du XIXème siècle, j'ai retrouvé le souvenir d'un incident de jeunesse qui — toutes proportions gardées — ne me paraît pas exempt de rapport avec l'épisode polémique des buts de guerre. Voici : au cours d'une excursion, je m'étais arrêté dans une de ces cités momifiées où les gens se calfeutrent de l'heure où la volaille régnera son juchoir. Je déambulais paisiblement par les ruelles assoupies, quand un garçon, se détachant d'un pan d'ombre, vint fort civilement me demander l'heure. — Je l'aurais volontiers satisfait, s'il m'en avait laissé le temps ; mais je n'avais pas porté la main au gousset qu'un coup de poing, heureusement mal dirigé, me froissa l'épaule. — "Bon ! j'en ai eu, il veut voir si mon "gousset" est en or ou en doublé. Il faut l'éclaircir. Et charitablement, je me mis en devoir de lui allumer trente-six chandelles sous chaque oeil.

C'est n'était pas commode, outre que l'obscurité m'empêchait d'ajuster les horions, le gaillard était d'attaque et semblait persévérer. Un bon moment s'écoula, pendant lequel nous nous bourraions en silence. — Je commençais à trouver le jeu fort divertissant et, tandis que je me démenais à l'aventure, une voix intérieure me tenait des propos défaitistes : "C'est malin, disais-je, la voix intérieure, de s'agiter de la sorte quand il ferait si bon fumer un cigare à la fenêtre de l'hôtel du Grand-Cerf, en écoutant les crapauds jouer leur petit air de flûte. Pourqu'oi tu te bats ? Cet individu en voulait à ta montre ? Qu'est-ce qui te le prouve ? — Amol ! je m'arrêtais ; mais, au moment où j'allais la bouche pour parlementer, un "direct" comme on dit aujourd'hui m'atteignit en pleine genève.

La suite n'a laissé dans ma mémoire qu'une trace imprécise. Je me rappelle seulement que, quelques instants plus tard, après avoir flambé une vingtaine d'allumettes, je repêchai sur le pavé, à côté de mon adversaire évanoui, la superbe incisive que j'avais crachée au terme de mon inopportune débaucherie.

C'est ainsi que je connus, au prix d'une denture déparée, qu'il vaut mieux éviter de rationner en de certaines circonstances.

Fred. TONY.

PETITES ANNONCES

A VENDRE. — Garage en tôle. S. A. G. 226 rue Durocher, Rockland, 1817, ou cheminée 107 et 708, Edifice Power, Main 4088. 60-n-P-Ann.

A VENDRE. — Moulinage à farine sarasin, 62' complète, capacité 20 mts, à l'heure, 62' 40 mts, à l'heure, 1 moulinage, marque "Vessot", 15', capacité 30 mts, à l'heure, 1 moulinage à blé, 15', avec déviateur à grain et à moule. Le tout en bon ordre, conditions faciles. Possession immédiate. S'adresser à M. Marcoux, 1202 St-Laurent. 80-n-P-Ann.

DOMINION CARPET BEATING CO. 5000. — On nettoie les tapis, répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. 541, Main, 4414. 215-n

POUR REPARATION d'électriques, moteurs et autres appareils électriques, s'adresser à la "Electricité Industrielle", 1202, rue St-Laurent. 214 Main 3101. 97-n

PERSONNEL

AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS MARIER ? Le meilleur journal matrimonial. Gratia par la "The Correspondent", Toledo, Ohio. 63-n

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC

BARRAGE - RESERVOIR PROJETÉ SUR LA RIVIERE STE-ANNE (de Beauré)

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au bureau ci-haut mentionné, pour la construction d'un barrage sur la Rivière Ste-Anne (de Beauré) et d'un réservoir, seront reçues au bureau de la Commission des Eaux Courantes de Québec, chambre 125, Edifice du Parlement, à Québec, jusqu'à midi, mardi, le 23 juillet 1918.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau ci-haut mentionné ou au bureau de la Commission, Montréal. Les personnes qui désirent soumissionner doivent adresser à l'adresse ci-dessus, une somme de dix mille piastres (10,000) en espèces, qui sera remise à la Commission des Eaux Courantes de Québec, à la date du 23 juillet 1918.

Les soumissionnaires doivent se rappeler que les soumissions ne seront considérées que si elles sont faites selon les formules fournies à cet effet.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque, accepté par une banque canadienne, fait payable à l'ordre du Trésorier Provincial, pour une somme de dix mille piastres (10,000) en espèces, qui sera remise à la Commission des Eaux Courantes de Québec, à la date du 23 juillet 1918.

Le chèque du soumissionnaire, à qui l'ouvrage sera adjugé, sera retenu comme garantie totale ou partielle que l'ouvrage sera exécuté selon le contrat à être signé.

La Commission ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, O. LEBLANC, Ingénieur en chef, 59, rue Notre-Dame, Est, Montréal, Québec, le 16 juillet 1918.

NOTES. — Les bureaux qui publient cet avis sans l'autorisation de la Commission ne seront pas payés. 91-2

AVIS PUBLIC est donné que le 31 juillet 1918, à dix heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, à Montréal, CHARLES ROYER, de la cité de Montréal, pour obtenir des "Lettres de Vérifications" établissant, à qui est dévolue la succession de René Jacques, ingénieur en chimie, décédé le 15 avril 1912, et pour établir la part de chacun des héritiers.

Montréal, 24 juin 1918. ALBERT JOLICOEUR, Notaire, Procureur du Requêteur, 74-29 juin, 5, 12, 19 juillet.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE. — No 707. — Ubalde Garand, courtier de la ville d'Alfred, district de Montréal, faisant affaires comme seul gérant général d'une société en commandite, dite "Garand, Terroux & Cie", demandeur; vs S. A. Finley, de la cité et du district de Montréal; M. M. J. Flanagan, de la cité et du district de Montréal, The Montreal Trust Company, corps incorporé aux États-Unis, de la cité de Montréal, à sa principale place d'affaires en la cité et du district de Montréal, et Mademoiselle Marie Thérèse Westmount, dit district, ces trois derniers en leur qualité d'exécuteurs-testamentaires de la succession de feu Richard Wilson Smith, en son vivant, agent financier, de la cité de Montréal, défendeurs. Il est ordonné au défendeur S. A. Finley, de comparaitre dans le mois.

Montréal, 24 juin 1918. J. E. PARENT, Député-Protonotaire, HORMISDAS PELLETIER, Avocat, 99 Rue St-Jacques, Montréal. 91-2

IMPORTANT NOMINATION

La commission administrative vient de se nommer un conseil pour l'avis sur l'exécution des travaux qu'elle entreprendra. Le titulaire est M. Charles Garrett, à Montréal depuis 1905.

M. Garrett est Anglais d'Angleterre ; il est né dans le comté de Derby. Il demeure au Canada depuis 1903. A son arrivée, il offrit ses services à la "Sudbury Dynamite Works" ; il resta deux ans à son emploi. En 1905, il entra à la "Hamilton Powder Co." de Montréal (aujourd'hui la "Canadian Explosives").

Depuis 1912, M. Garrett s'est occupé de construction de chemins de fer dans Ontario, la Nouvelle-Ecosse et Québec ; c'est lui qui a surveillé les travaux du Québec & Saguenay.

Avant son arrivée au Canada, M. Garrett avait aussi surveillé la construction de chemins de fer dans l'Afrique occidentale pendant deux ou trois ans.

Interviewé par les chroniqueurs municipaux, M. Garrett déclara qu'il avait été agréé par les autorités de la ville pour leur aider à remettre l'administration sur des bases commerciales solides.

M. Garrett aura son bureau dans la pièce occupée autrefois par la commission de législation, au 2ème étage.

On dit que son salaire sera de \$10,000 par année.

Il est tout probable qu'il aura avant peu un assistant ; on mentionne du moins le nom de M. A. E. Doucet, ingénieur

LES JOURNALISTES CANADIENS VISITENT BRAMSHOTT ET WITLEY

(Câblogramme au "Canada")

Londres, 18.—Les journalistes canadiens poursuivent leur visite, toujours comblés d'attentions et de politesse. On veut leur faire voir dans tout son déploiement l'effort de la Grande-Bretagne et de ses colonies. On se dispute le plaisir de recevoir partout les journalistes de notre pays. Depuis qu'ils sont arrivés ce ne fut que réceptions, déjeuners et dîners ou visites aux armées.

Lord Beaverbrook a été le premier à recevoir nos confrères; puis ce fut le tour du lord-maire de Londres, M. Hanson, un ancien montrealais.

Le dîner offert lundi dernier par Lord Beaverbrook, a été remarquable surtout par le discours qu'y a prononcé Lloyd-George le premier ministre, qui a pris occasion de ces agapes pour définir la politique de la Grande-Bretagne quant aux négociations de la paix. Le premier ministre d'Angleterre a annoncé que les dominions auront voix au chapitre et il invite les colonies, à faire connaître ces conditions pour que le cabinet de guerre puisse les étudier. Ce seront les conditions, on l'ignore encore. Ce sera vraisemblablement au parlement canadien de les discuter, puisque Lloyd-George proclame qu'il ne doit pas y avoir de paix secrète.

Les journalistes canadiens ont commencé à visiter les armées anglaises par le plus grand centre militaire de l'Angleterre. Ils y ont vu là des troupes de tous les points du pays. Des Canadiens-français du Québec s'y trouvent avec des Anglo-saxons de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les visiteurs ont été émerveillés par le beau maintien et l'allure martiale de ces jeunes gens, dont un grand nombre étaient encore chez eux il y a à peine quelques mois.

Après cette visite au grand centre militaire anglais, nos confrères, ont visité mardi les camps militaires de Bramshott et de Witley où se trouve encore des milliers de nos jeunes compatriotes. Le directeur du "Canada", M. Rinfret, partout où il est invité à prendre la parole, ne manque pas l'occasion de bien définir l'attitude de la province de Québec et du parti libéral, s'efforçant de détruire toutes les faussetés qui ont été répandues, et d'extirper les préjugés qu'elles ont pu faire naître.

Au Banquet offert par Lord Beaverbrook, à la visite au grand centre militaire anglais, et mardi à Bramshott, et à Witley, M. Rinfret s'est appliqué à bien exposer les justes motifs d'opposition du Québec et des Canadiens-Français au service militaire, mais en même temps il a fait voir qu'à l'instar de toutes les autres provinces et des autres races, le Québec et la race canadienne-française s'est respectueusement soumise à la loi. Et pour donner une preuve de l'héroïsme de nos troupes, M. Rinfret n'a eu qu'à rappeler les hauts faits d'armes accomplis dans les Flandres et en France, par l'immortel 22e Régiment, qui fait la gloire des armées britanniques.

Ces allocutions, et ces discours de propagande semblent produire un bon effet. On ne se fait pas d'idée combien l'opinion anglaise avait été faussée. Notre visite aura au moins contribué à faire du bien à notre race, dont on fait aujourd'hui de grands éloges, parce qu'on la connaît mieux à ses exploits.

LA QUESTION DU TRAMWAY NE SEMBLE GUERE LES INQUIETER

Faute de quorum, les échevins, hier après-midi, ne peuvent protester contre les nouveaux taux des tramways. — Le maire s'en va à New-York.

Le comité échevinal récemment choisi pour discuter la question du tramway devait tenir une importante réunion, hier après-midi, mais il n'y a pas eu d'assemblée, faute de quorum.

Le comité se compose des échevins Lamarre, président; O'Connell, Turcotte, Vandelaar, Brodeur, Elie, Desroches, Bédard, Jacobs, Dixon et Sansregret. Le quorum est de six, mais seuls les échevins Lamarre, O'Connell, Desroches, Bédard et Dixon étaient présents.

On se souvient qu'il y a une dizaine de jours, ce comité s'est réuni, mais que la séance a été alors ajournée sans qu'on en fût venu à aucune décision.

Vu l'impossibilité de tenir une séance, l'échevin Lamarre a annoncé qu'il lancerait en son nom et au nom de ses collègues, des aujourd'hui, une lettre de protestation contre les nouveaux taux du tramway.

L'échevin Pilon s'était aussi rendu pour assister à la séance. On a également fait remarquer la présence de l'échevin Rubenstein, mais celui-ci n'était venu que débattre les dix dollars que chaque céditaire, âgé de plus de 25 ans, devra payer à la ville, d'ici au premier septembre.

L'échevin Rubenstein est le quarantième céditaire qui s'est déjà acquitté de cette taxe. Il a été le seul, si l'on se rappelle bien, au conseil, à voter contre cette taxe, avec l'échevin O'Connell. Ce dernier, cependant, est marié et père de famille.

Les échevins, s'il faut en croire l'échevin Lamarre, voudraient que le conseil se réunisse lundi prochain, mais interrogé à ce sujet, le maire Martin a déclaré qu'il ne pourra assister à la séance, si elle a lieu, parce qu'il part samedi, pour New-York. M. Martin fera le voyage en automobile et ne sera de retour que vendredi prochain.

"Ce n'est pas à proprement parler, a-t-il dit, un voyage de plaisir que je m'en vais faire. On y a envoyé certains policiers faire des études spéciales. Moi aussi, je vais aller voir comment ça marche par là, et ce que je verrai pourra profiter à la ville de Montréal."

M. Martin a promis pour aujourd'hui même de la sensation sur le renvoi des quatre agents de police, dont nous avons parlé l'autre jour. Il obtiendra sur le compte de ces derniers un affidavit d'un officier de police, dans le cours de la journée.

PROTESTATION CONTRE LE MINISTRE DU TRAVAIL

La Fédération des Clubs Ouvriers nie le droit au ministère du Travail de demander aux ouvriers de ne point faire de grève.

La fédération des clubs ouvriers a protesté, hier soir, contre le rapport publié par le ministère du Travail sur la question ouvrière. Le délégué Alphonse Bernier proposa la motion suivante qui fut à l'unanimité adoptée :

"Attendu que le gouvernement en demandant aux ouvriers et aux employeurs de s'unir en vue de la cessation des grèves a dépassé ses droits, ce rapport et que copie de cette protestation soit envoyée au ministre du Travail, au chef de l'Opposition et au parti ouvrier."

M. Jos. Albert, 1er vice-président de la Fédération en appuyant la motion fit remarquer que le coût de la vie augmentait sans cesse sans que les salaires augmentent dans la même proportion.

"On nous demande, dit-il, de ne point faire de grève et de ne point faire de grève. Le cultivateur est aujourd'hui roi de la situation. Il vend ses produits à prix qu'il veut. Le gouvernement l'a laissé faire. Si le producteur n'avait pu vendre plus qu'un tel prix et si l'intermédiaire n'avait pu faire plus qu'un tel profit l'ouvrier aurait moins de raison de se mettre en grève."

Le délégué Pilon appuya son camarade et proposa que le document soit envoyé à M. Robertson, "cette merveille de l'Ontario" comme il l'appelle.

Cette protestation adoptée, M. Alphonse Bernier demanda que la Fédération réclame le renvoi de M. Gustave Francq du parti ouvrier.

M. Bernier passa ensuite M. Gustave Francq au criblé.

Les délégués s'émurent des violentes paroles de M. Bernier. Le délégué Jarry déclara qu'il ne voulait pas laisser prendre à la Fédération les insinuations portées contre M. Francq.

"Toutes les accusations que j'ai portées contre M. Francq, rétorqua M. Bernier, j'en prends la responsabilité. Le délégué Jarry demanda au-

NOUVEAU SECRETAIRE A LA COMMISSION DES INCENDIES

M. Napoléon Boileau est nommé en remplacement de M. E. Emond, démissionnaire. — Amendement au règlement de la construction. — Le départ de M. Bolté. — Une résolution qui date de 1875. — Divers.

Une nouvelle nomination vient d'être faite par la commission administrative. C'est celle de M. Napoléon Boileau, qui devient secrétaire de la commission des incendies. Il remplace M. Emond, démissionnaire. M. Boileau était autrefois secrétaire du département des édifices municipaux. Son salaire sera de \$1,000 par année.

La nomination a été sanctionnée sur la recommandation de M. Joseph Tremblay, directeur du département de la sûreté publique, et sur la proposition du commissaire Gaspard DesSerres, trésorier de la cité, appuyée par le commissaire Charles Marcell.

La résolution adoptée à cet effet se lit comme suit : "Soumis un rapport du directeur de la sûreté publique, recommandant que M. Napoléon Boileau, ci-devant secrétaire du département des édifices municipaux, soit nommé secrétaire de la commission des incendies, en remplacement de M. E. Emond, démissionnaire, son traitement devant être de \$1,000 par année."

Sur proposition de M. le commissaire DesSerres, appuyée par M. le commissaire Marcell, il est résolu d'approuver cette recommandation du directeur de la sûreté publique.

Le commissaire Charles Marcell proposera prochainement d'amender le règlement de la construction. Le procès-verbal de la dernière séance de la commission administrative dit à ce propos :

"M. le Commissaire Marcell donne avis, que dans trois jours, il proposera l'adoption d'un règlement à l'effet de remplacer la section 4 du règlement No 260 comme suit :

"Section 4 — L'inspecteur des bâtiments et ses assistants devront être des hommes d'expérience et experts dans les différents genres de construction."

La section 4 se lisait auparavant comme suit : "L'inspecteur des bâtiments devra être un architecte d'au moins dix ans de pratique. Les sous-inspecteurs devront être des hommes d'expérience et experts dans la construction de bâtiments, dans ses diverses branches."

M. Raoul Bolté, qui est remplacé, comme nous l'annoncions hier, par M. L.-O. Pion, comme surintendant des achats et ventes, ne démissionnera pas immédiatement, comme en fait foi la

LA QUESTION DU TRAMWAY AU MARCHE DE MAISONNEUVE

Les orateurs qui se font entendre tous les soirs dans les réunions de protestation contre la hausse des taux du tramway semblent de plus en plus en verve de critique. Hier soir encore, au marché Maisonneuve, MM. L. Montmarquette, V. Lévesque, J. B. Chartrand et le Dr Dubois ont débatté leurs discours habituels contre nos hommes d'Etat, nos échevins, nos députés, enfin contre tous ceux qui n'ont pas eu le bonheur de leur plaisir.

M. V. Lévesque a représenté le peuple comme la source de la richesse de la compagnie du tramway. C'est lui qui lui a procuré la facilité d'être ce qu'elle est actuellement. En retour, que nous donne-t-elle ? Rien. Bien plus, elle prétend empiéter sur nos droits, et c'est ce que M. Lévesque, comme un champion qu'il est de la justice, ne veut pas qu'il arrive. C'est aussi ce qui lui fait déclarer qu'il faut conserver la liberté.

Cependant, cet orateur prétendit que depuis longtemps et à venir jusqu'à 1916, on avait travaillé soigneusement contre le peuple pour pouvoir arriver à la conclusion qui se présente aujourd'hui.

"Mais, dit-il, il ne faut pas se laisser abattre, il faut lutter ouvertement si nous voulons réussir."

Pour lui, Montréal n'a besoin d'aucune commission et il s'est dit en faveur de leur abolition. Il essaya aussi de confondre la compagnie du tramway avec la cité de Montréal, en affirmant que les deux étaient une même chose.

Quant au contrat passé entre le tramway et la ville, il faut l'annuler, dit-il, et cela même, à risque de faire faillir la compagnie, comme quelques-uns le prétendent. L'orateur, pour sa part, ne croit pas à ces racontars, et il est convaincu que les coffres de la compagnie sont pleins d'argent.

A ce moment, il fit une déclaration intéressante : Je ne veux pas faire de politique, dit-il, mais je n'ai pas honte de faire connaître mes opinions.

D'ailleurs, ajouta-t-il, je crois que le mouvement de Québec écartera nos protestations et qu'il nous accordera justice.

Le Dr Dubois déclara voir dans l'obscure "des figures rayonnantes des auditeurs" parce qu'ils avaient devant eux des hommes qui disaient prendre les intérêts du peuple. Cela l'a beaucoup réjoui. Le Dr Dubois critiqua surtout la compagnie du tramway. Il déclara qu'il avait représenté le quartier Emard pendant 10 ans. Durant ce temps, jamais la compagnie n'a voulu céder quelque chose.

Chaque année, les demandes du peuple lui étaient renouvelées. Elle finit par accepter, et se déclara prête à faire droit à ces demandes après la passation de la franchise. Ces demandes n'étaient que justes et la compagnie devait les accepter.

"Mais, aujourd'hui, qu'arrive-t-il ? demanda le Dr Dubois. Les promesses faites sont rejetées et nous sommes dans des conditions pires qu'auparavant. Et dans un moment d'indignation il s'écria : "Elle (la compagnie) exploite le peuple !"

Il donna ensuite divers arguments pour démontrer la prétendue mauvaise foi de la compagnie, et il en conclut enfin que tout cela ne pouvait être supporté plus longtemps.

M. L. Montmarquette critiqua les comptes rendus de certains journaux. M. Montmarquette, tout comme les autres ne veut pas faire de politique. S'il savait que quelqu'un pense cela de lui, "il se fermerait immédiatement."

Depuis la dernière assemblée, M. Montmarquette a découvert ce que signifie le mot camouflage. Il essaya alors d'expliquer cette qualification.

résolution suivante :

"Sur proposition de M. le commissaire DesSerres, appuyée par M. le commissaire Ross, il est résolu : Que M. Pion soit nommé surintendant des Achats et des Ventes, à la place de M. Raoul Bolté, le traitement de M. Pion devant être de \$4,500 par année et que les services de M. Bolté soient cependant retenus temporairement comme membre du personnel du service des achats et des ventes au même salaire qu'il reçoit actuellement."

On a donné effet à une résolution adoptée par le conseil de ville, le 18 janvier 1875, en vertu d'une autre résolution qui se lit comme suit :

"Sur recommandation du Directeur de la Sûreté Publique et de l'avocat en chef, et sur proposition de M. le commissaire DesSerres, il est résolu : De payer aux héritiers de feu Louis Turcot, qui a fait partie du personnel du département des incendies durant 22 ans, l'indemnité de \$1,000 à laquelle ils ont droit en vertu de la résolution adoptée par le conseil, le 18 janvier 1875, ce montant de \$1,000 devant être imputé sur le fonds de réserve, et de prier le notaire de la cité de préparer une quittance notariée à ce sujet."

On a permis à M. Alfred Pion de vendre une pelle à vapeur qui a servi aux travaux du pont Lasalle. On sait que depuis qu'on a enlevé le pont de la construction du pont Lasalle à M. Pion, on a ordonné la confiscation de tous les instruments lui appartenant et qui avaient servi aux travaux du pont en question.

Le produit de la vente de la pelle à vapeur devra, cependant, rester entre les mains de la cité comme garantie additionnelle de l'exécution du contrat pour la construction du pont Lasalle. Si la soumission du nouvel entrepreneur n'est pas plus élevée que celle de M. Pion, l'argent sera remis à ce dernier, cependant qu'il restera dans le trésor de la ville s'il y a une différence dans le coût des travaux.

Sur la recommandation et la proposition du commissaire Gaspard DesSerres, trésorier de la cité, appuyées par le commissaire Charles Marcell, M. J. M. Delfosse a été nommé commis temporaire dans le département des estimateurs, au salaire de \$650 par année.

LE CAPT. BALES GARDIEN DU PORT

La recommandation du Board of Trade que le capitaine James M. Bales soit nommé gardien du port a été acceptée par le gouvernement fédéral.

M. George Hadrill, secrétaire du Board of Trade, recevait, hier, la nouvelle que le capitaine Bales entrerait en fonctions immédiatement. Il succède à feu le capitaine Archibald Reid, décédé il y a quelques semaines.

Le capitaine Bales entrera à la commission du port en 1899 comme assistant-gardien du port, poste qu'il a occupé jusqu'à aujourd'hui. A cause de la guerre il n'y aura pas de second assistant. M. Stewart sera premier assistant.

Le nouveau gardien du port est né à Liverpool, Angleterre en 1854. Avant de devenir assistant-gardien du port il fit partie de la marine pendant trente années, pendant les six dernières années desquelles il commanda les vaisseaux de la ligne Elder-Dempster entre les ports du Saint-Laurent et de l'Afrique. Il navigua aussi sur les eaux de l'Océan Pacifique.

IL AURAIT OBEI AUX ORDRES DE ROLLINGS

L'enquête dans l'affaire de Cyrille Rollings, inspecteur à la St. Lawrence Machinery Company, accusé d'avoir appliqué l'étampe du gouvernement sur des obus non inspectés, s'est poursuivie, hier après-midi, devant le juge Leet.

Les deux témoins entendus furent MM. James Carter, registraire des sujets ennemis et George Mason, opérateur à la St. Lawrence Company.

Mason, après avoir demandé la protection de la cour a déclaré avoir appliqué l'étampe du gouvernement à un certain nombre d'obus sur l'ordre de Rollings. On sait que seul l'inspecteur a droit d'appliquer cette étampe.

Un inspecteur du gouvernement, du nom de Kelly, aurait refusé d'apposer l'étampe aux obus en question deux jours auparavant "parce que, disait-il, ce manège avait duré longtemps". La cour demanda à Mason des explications sur ces paroles. Le témoin n'en put donner.

L'enquête fut ajournée à mardi prochain.

CINQUANTE ANS DE VIE RELIGIEUSE

Le dimanche, 14 juillet, une importante cérémonie avait lieu dans la chapelle des SS. des Saints-Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga, à l'occasion du 50e anniversaire de profession religieuse de Soeur Marie-Emmanuel, née Dubuc (Azilda); Soeur Agnès de Jésus, née Martin (Mary); Soeur Marie Damase, née Préfontaine (Azilda); Soeur Marie-Laura, née Hatt (Eugénie); Soeur Marie Basile, née Dupré (Céline); Soeur Marie Alix, née Leduc (Céline); Soeur Marie Roch, née Renaud (Sophie).

Le saint sacrifice de la messe fut célébré par M. l'abbé E.-Th.-O. Lachapelle, aumônier.

Après le sermon de circonstance, M. l'abbé Lachapelle, aumônier.

AUTOMOBILES A LOUER

POUR
MARIAGES, BAPTEMES, PROMENADE
A DES PRIX RAISONNABLES

Service jour et nuit : Téléphone : St-Louis 5350

MONTREAL AUTOMOBILE SERVICE

VENTE de Fin de SEMAINE Semi-ready Tailored Clothes



Chaque complet fait et fini sur vos propres mesures dans une heure après le premier essai.

Vendredi et samedi, nous offrons 200 véritables complets Semi-ready gris et homespuns à des prix inférieurs à ceux marqués, et au coût actuel de la fabrication.

Magnifiques nouveaux vêtements, tous taillés cette saison, dans les styles propres—chaque vêtement est garanti donner satisfaction.

- | | |
|--|--|
| A \$18.50
Pour ceux qui ont achetés des complets faits sur commande de \$30 et \$35, ces complets sont d'une valeur équivalente.
Complet de tweed, style d'affaires en trois morceaux—blanc et bleu carreaux, blanc et noir et rayés.
Grandes, 34 à 44, genres pour hommes moyens. | A \$22.50
Pour ceux qui paient un tailleur \$40 pour un complet, ces vêtements acquerront vite leur appréciation.
Chic tweeds écossais et anglais, Donegals irlandais et homespuns tissés, aussi fines serges en Bleu marine, avec quelques gris unis.
Grandes, 34 à 44 mesures de poitrine, styles pour convenir à tous les hommes. |
|--|--|

Vendredi et samedi seulement.
Regardez l'étiquette dans la poche. Elle vous dit la valeur actuelle des complets; et le prix est de 20 pour cent plus bas que le prix d'achat aujourd'hui.

La plupart des ventes sont des tromperies — basées sur des valeurs imaginaires fixées d'un coup de crayon par le vendeur. Les valeurs Semi-ready sont reconnues — c'est le même prix dans tout le Canada — et le prix sur l'étiquette dans la poche est basé sur le coût actuel de la laine et des tissus pour complets.

LES MAGASINS R. J. TOOKE

Partie Ouest, Peel et Ste-Catherine.
Partie Est, Ste-Catherine et St-Christophe.

Magasin du bas de la ville: coin rues St-Jacques et St-François-Xavier.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

Liqueurs et cigares de choix.
Repas réguliers à 35c
157 BOULEVARD ST-J. LAURENT

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE

UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDRES, ANG.)
HORACE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS.
280, RUE ST-JACQUES. TEL. MAIN 950.

CHRONIQUE MONDAINE

En voyage
Le dentiste et Mme Louis Franchère, de la rue St-Denis, seront absents du 22 courant au 2 septembre.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, dont M. J. B. Levesque est le Gérant-général, au bureau, Numéro 15, rue St-Jacques, Montréal.